

# VIVRE ensemble

PLURALISME CULTUREL MIGRATION DIVERSITÉ RELIGIEUSE



## L'hospitalité pour briser l'isolement des personnes migrantes

PAR MOULOUD IDIR

Dans un document récent<sup>1</sup>, Peter Balleis, directeur international du Service jésuite aux réfugiés, insiste longuement sur l'invisibilité à laquelle l'on confine les réfugiés et les migrants. Il déplore l'exclusion qui les affecte tout en plaidant avec force pour la justice et le respect de leurs droits à la protection. Son texte met aussi l'emphase sur les défis structurels en lien avec l'enjeu migratoire. Il écrit : « nous rêvons d'un monde sans frontières, divisions ni déplacements forcés, où les personnes pourraient se déplacer librement et en toute sécurité - un monde où la valeur d'hospitalité s'appliquerait à tout un chacun ». Cela préside à l'esprit de nombreuses campagnes de sensibilisation et de plaidoyer pour la défense des droits fondamentaux : à l'instar de la campagne sur l'hospitalité en cours dans le Réseau jésuite avec les migrants des Amériques à laquelle nous nous associons par cette édition de notre webzine.

La portée éthique de l'hospitalité tient au fait qu'elle est liée à l'accueil gratuit. Elle renvoie à quelque chose d'inconditionnel. En revanche, l'accueil dans un État-nation obéit à des contraintes du droit de l'État. Ainsi, l'hospitalité se heurte aux obligations étatiques régissant l'accueil des personnes venues d'ailleurs.

Sur ces questions, nous ne pouvons tout attendre des États. Il faut aussi compter sur la société et la mobilisation collective. Non pas parce que les États ne sont pas capables de mieux en matière migratoire, mais parce que tout porte à croire, au vu de leurs pratiques, que telle n'est pas la préoccupation des élites au pouvoir. Ce qui ne veut pas dire qu'on les décharge de leur responsabilité sur cet enjeu.

Notre plaidoyer en est un pour la solidarité et l'entraide avec les groupes partenaires de la société civile qui œuvrent auprès des personnes migrantes : surtout pour briser l'isolement de celles qui se trouvent en situation de précarité ou d'exclusion, en raison de la contradiction violente entre les nécessités de leur existence et le pouvoir des intérêts dominants incorporés dans les pratiques de nos États.

## sommaire

[L'hospitalité est-elle subversive pour repenser l'enjeu migratoire?](#)

ANDRÉ JACOB ..... 3

[L'hospitalité dans la Première lettre de Pierre : centre de la vie communautaire](#)

MARTIN BELLEROSE ..... 8

[Un engagement envers les personnes réfugiées honoré](#)

JANET DENCH ..... 11

[L'engagement jésuite auprès des personnes réfugiées : entretien avec Mario Brisson](#)

MOULOUD IDIR ..... 14

[La nécessité de mondialiser l'hospitalité : une relecture du roman \*Continents à la dérive\* de Russel Banks](#)

WOOLDY EDSON LOUIDOR ..... 17

[Recension de livre : \*L'hospitalité divine : l'autre dans le dialogue des théologies chrétienne et musulmane\*](#)

GREGORY BAUM ..... 21

[Recension de livre : \*Le Québec expliqué aux immigrants\*](#)

GREGORY BAUM ..... 24

Car la lutte et la résistance à l'exclusion importent à notre citoyenneté. Une citoyenneté que nous voulons active et collectivement instituée. Un tel engagement exige aussi de répondre à la question consistant à savoir ce qu'est « le droit d'avoir des droits », pour ceux et celles qui sont notamment sans droits, c'est-à-dire quand on est sans place, sans statut. À cet égard, bien des réfugiés, des sans-papiers sont concernés.

Plus fondamentalement, tout cela nous invite à un effort de réflexion en vue de nous faire prendre conscience des grands reculs que connaissent nos sociétés en matière d'accueil et d'hospitalité. Car dès lors que l'État s'autorise à définir « en toute souveraineté » les règles de l'hospitalité, il y a fort à craindre que le résultat en soit aussi la production d'illégalité et d'incitation « au délit ». Hélas, ce sont des vies humaines qui sont ainsi sacrifiées et laissées en lambeaux par l'indifférence et l'égoïsme manifestes dont font preuve nos décideurs politiques.

En somme, la question des droits des migrants ou le droit d'asile ne sont pas réductibles à une simple question juridique ou à des discours philosophiques abstraits. Cette exigence est somme toute à inscrire dans le long sillage de la révolution démocratique. Elle est à la dimension de notre liberté et de notre imagination politique.

La lutte pour des droits fondamentaux exige aussi d'en réfléchir les modalités d'application. Il est indéniable

*Lutter pour l'obtention de la citoyenneté ou pour enrayer les mécanismes de l'exploitation et de la domination n'est donc pas défendre des droits sectoriels mais, au contraire, lutter pour la visibilité sociale des « sans voix » en combattant la chaîne de l'exclusion.*

que tout droit suppose une régulation, le droit à la libre circulation comme les autres. Il faut bien le contrôler et en organiser la mise en œuvre. Cela dit, il importe que cette régulation se fasse de concert avec les migrants et les organisations concernées. Elle ne doit pas relever de la seule discrétion des États. C'est pourquoi il faut admettre l'idée de régulation, mais en même temps en démocratiser sérieusement les modalités étatiques.

En ce sens, la représentation de l'immigré (ou de celui qui veut « entrer ») et, plus largement et plus politiquement, la gestion des entrants, des sortants et des « installés dedans » peut pertinemment s'apprécier au travers de la métaphore du « club » ou du « club-nation », selon la formule du sociologue algérien AbdelMalek Sayad. Les lois et tous les règlements sur l'immigration sont à leur manière une série de frontières visibles et invisibles qui délimitent l'espace du « club » et les conditions pour y entrer, et en définitive pour y demander son adhésion.

En clair, la lutte en faveur des droits des travailleurs migrants précarisés et des réfugiés redessine les frontières de la politique en remettant en cause les catégories classiques (ressortissants, travailleurs étrangers, réfugiés) et en préconisant un usage élargi des droits. Lutter pour l'obtention de la citoyenneté ou pour enrayer les mécanismes de l'exploitation et de la domination n'est donc pas défendre des droits sectoriels mais, au contraire, lutter pour la visibilité sociale des « sans voix » en combattant la chaîne de l'exclusion. Celle-ci commence avec la désignation du statut et se poursuit par la précarisation des conditions de vie.

Ces questions sont à « la source d'un enjeu actuel majeur qui porte, aujourd'hui plus dramatiquement qu'hier, sur la nécessaire réflexion de ce que devrait être une dénationalisation et une déterritorialisation de la politique. Probablement l'une des conditions pour construire de l'action et du pouvoir sur la politique et peut-être avancer, déjà par la pensée, vers quelque chose qui serait davantage d'universalisation de la citoyenneté »<sup>2</sup>. Les migrants contribuent ainsi à donner à l'activité politique cette dimension transnationale dont nous avons tant besoin pour ouvrir des perspectives de transformation sociale et de civilité dans l'ère de la mondialisation capitaliste. ●

1. Voir sous ce lien: [https://www.jrs.net/assets/Publications/File/JRS\\_Strategic\\_Framework\\_fr.pdf](https://www.jrs.net/assets/Publications/File/JRS_Strategic_Framework_fr.pdf)

2. Smaïn Laacher, « L'État, la frontière et l'étranger indélicat », *Revue internationale et stratégique*, No 50, 2003/2.

Retour  
Sommaire



Le webzine *Vivre ensemble* est consacré aux débats sur l'immigration, la diversité religieuse et le pluralisme culturel. Il a un parti pris pour la justice sociale et une citoyenneté active.

Coordination : Mouloud Idir ([midir@cjf.qc.ca](mailto:midir@cjf.qc.ca))

Mise en page : Christiane Le Guen

Corrections : Christine Cadrin-Pelletier, Denis Dionne

Pour s'abonner à la liste d'envoi :

<http://www.cjf.qc.ca/fr/ve/inscription.php>

Le webzine est une production du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi.

ISSN 2291-1405

Reproduction autorisée avec mention complète de la source.

[www.cjf.qc.ca](http://www.cjf.qc.ca)

# L'hospitalité est-elle subversive pour repenser l'enjeu migratoire?

PAR ANDRÉ JACOB

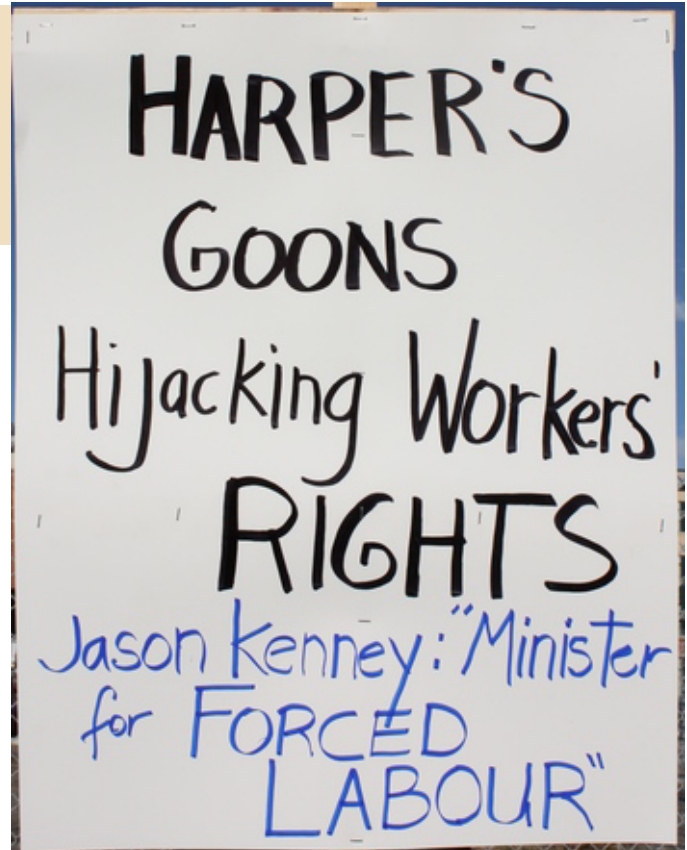
Ce texte revient sur les grandes orientations de la politique migratoire canadienne, tout en identifiant les déterminismes idéologiques qui la sous-tendent et qui l'inscrivent dans les paradigmes de la société néolibérale. L'auteur explore aussi en quoi l'éthique de l'hospitalité peut être subversive pour repenser la question de l'accueil.

« Mais pourquoi ne sommes-nous pas tous frères avec des frères? »

F. Dostoïevski

Les politiques d'immigration, canadienne et québécoise, à l'instar de celles de la plupart des pays occidentaux, visent d'abord à favoriser l'entrée d'immigrants et d'immigrantes prêts à investir les milieux du travail, pratique d'immigration qualifiée « d'utilitaire ». Dans cette perspective, on voit l'immigrant un peu comme un produit de consommation importé; sur le plan des perceptions de même que sur le plan pratique, il devrait correspondre d'une façon précise à des postes de travail, un peu comme un produit en conserve est décrit selon des caractéristiques précises déterminées par les goûts et les habitudes des consommateurs, les entreprises « importatrices » de main-d'œuvre se considérant comme des « consommateurs » de travailleurs et travailleuses étrangers.

Cet exemple trivial illustre une visée concrète qui se traduit par le recrutement d'ouvriers pour les récoltes, de travailleurs pour les abattoirs, de techniciens spécialisés pour le secteur des services, d'investisseurs, de mineurs, de commis chez McDonald's, de fonctionnaires des banques, etc. Et la roue est censée tourner en continu sans qu'aucun grain de sable ne vienne la faire grincer dans cette dynamique imposée par les lois du marché. La logique est simple : produire toujours plus au meilleur coût possible pour rester compétitif et pour augmenter la marge de profit le plus rapidement possible, car les actionnaires se montrent toujours anxieux d'engranger rapidement les dividendes de leurs investissements.



Source : Journal du Parti communiste du Canada, 26 février 2014

Mais comment expliquer que le gouvernement conservateur d'un pays comme le Canada en soit rendu à promouvoir l'utilisation d'une main-d'œuvre étrangère tout en faisant semblant de protéger les emplois pour les Canadiens et les Canadiennes. Au Québec, la situation est patente<sup>1</sup>. Une tendance s'installe, à savoir les entreprises qui recherchent une main-d'œuvre docile, malléable à souhait et socialement dépendante. L'entreprise McDonald's vient d'en faire une démonstration pratique éloquente : « Un gérant (de McDonald's, à Victoria, en Colombie-Britannique) aurait affirmé à l'un des plaignants rencontrés par la CBC, Kalen Christ, que les Philippines étaient « plus fiables parce qu'ils ne se présentent pas en retard et travaillent plus fort... »<sup>2</sup>.

L'auteur, professeur associé à l'École de travail social de l'UQAM, est collaborateur du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi.

De telles stratégies de développement des entreprises fondées sur l'exploitation d'une main-d'œuvre s'inscrivent parfaitement dans le vaste chantier de la mondialisation de l'économie, laquelle pourrait laisser présager une grande ouverture sur le monde qui serait la base d'une sorte d'idéal de citoyenneté universelle et d'un levier dynamique pour faciliter l'intégration des étrangers. Est-ce vraiment le cas?

### La mondialisation et ses exigences

Fondamentalement, avec le renforcement de la mondialisation, notre ère vit la prédiction fondamentale de Karl Marx, à savoir le capitalisme tendant vers une concentration monopolistique fondée sur la libre circulation des capitaux, des biens produits, mais aussi (et j'ose dire surtout) des ressources en main-d'œuvre. On trouve là les trois piliers de la concentration monopolistique et du développement de type capitaliste au sein duquel une minorité contrôle le système financier, social, politique et culturel.

Les entreprises de tous les domaines souhaitent sans doute en secret, comme à l'époque de la colonisation, pouvoir contrôler « leur » main-d'œuvre étrangère de la première étape du recrutement jusqu'à la fin des contrats de travail. Rappelons qu'au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> les entreprises privées participant au développement du Canada dans des domaines névralgiques comme le transport par train, l'agriculture et les mines, recrutaient elles-mêmes leurs travailleurs, ce au nom du gouvernement; elles avaient les mains libres dans le recrutement et l'établissement des ouvriers et des travailleurs agricoles. Au fil du temps, particulièrement depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, elles ont confié la gestion du statut de l'immigrant à l'État et peu à peu des normes d'encadrement des migrations ont été mises en place<sup>3</sup>. Depuis, malgré l'adoption de nombreuses mesures de contrôle au fil des ans, une tendance lourde s'impose en vertu des lois du marché, soit l'utilisation constante d'immigrants et d'immigrantes comme main-d'œuvre à bon marché et comme « outil » de pression à la baisse sur les salaires. Cette stratégie de développement explique pourquoi les entreprises cherchent une main-d'œuvre encadrée par l'État, mais définie à la lumière de leurs besoins immédiats. Les catégories de travailleurs temporaires ou saisonniers, d'immigrants investisseurs et d'aides

*Depuis, malgré l'adoption de nombreuses mesures de contrôle au fil des ans, une tendance lourde s'impose en vertu des lois du marché, soit l'utilisation constante d'immigrants et d'immigrantes comme main-d'œuvre à bon marché et comme « outil » de pression à la baisse sur les salaires.*

domestiques, pour ne citer que ces exemples, correspondent aux exigences entrepreneuriales. La même dynamique s'applique d'ailleurs dans d'autres domaines; le milieu patronal demande de plus en plus aux écoles secondaires et aux institutions d'éducation supérieure de modeler des programmes de formation sur les exigences des entreprises. Ce discours dominant était patent lors de la dernière campagne électorale provinciale de 2014, particulièrement dans la bouche du chef de la Coalition Avenir Québec, François Legault, prototype du patron posant ses conditions à l'État.

La même dynamique s'applique aussi lors des négociations de traités de « libre-échange », fers de lance de l'économie mondialisée. La question de la mobilité de la main-d'œuvre constitue souvent une pierre d'achoppement sur les sentiers de la conquête capitaliste du monde. Le négociateur en chef du Canada pour l'accord de libre-échange Canada-Union européenne (AECG) en cours le soulignait récemment : « De toutes les petites embûches qui restent dans les négociations canado-européennes, la plus sérieuse porte peut-être sur la mobilité de la main-d'œuvre. (...) L'AECG vise, entre autres, à faciliter l'obtention de permis de séjour temporaires pour les employés des entreprises qui font des affaires de chaque côté de l'Atlantique, les investisseurs et les travailleurs autonomes. Or, il se trouve que quelques pays européens se révèlent extrêmement réticents à montrer de l'ouverture à ce chapitre, que ce soit pour défendre leur souveraineté nationale, par protectionnisme ou pour des raisons religieuses »<sup>4</sup>. Entre les lignes, il faut comprendre que certains pays craignent l'invasion de la main-d'œuvre étrangère et, en même temps, protègent leurs propres ressortissants, ce qui devrait être le fait de gouvernements responsables de leurs citoyens.

De telles visées pragmatiques à courte vue appliquées à des travailleurs et à des travailleuses, ne tiennent pas compte de la spécificité du citoyen, sujet actif de son devenir. Au contraire, chaque individu doit se soumettre à des contraintes pratiques sans autres considérations humanitaires ou citoyennes, car on estime que son bien-être relève de sa seule responsabilité; on lui demande seulement de vendre sa force de travail. La personne est réduite à un simple rouage de la production et de la consommation.

[Retour](#)  
[Sommaire](#)

Dans cette stratégie d'organisation de la production, la main-d'œuvre doit se conformer aux diktats des exigences du marché, tout comme les gouvernements. L'État devient instrumentalisé par les tenants du pouvoir et ne défend plus les droits des travailleurs et des travailleuses acquis de chaude lutte. Dans un tel contexte, il n'est pas question qu'il investisse davantage dans les programmes d'accueil et d'intégration (apprentissages linguistiques, insertion au travail, etc.), bien au contraire.

La tendance lourde consiste donc à déposséder l'État de sa responsabilité fondamentale, qui est celle d'assurer le bien-être des citoyens et des citoyennes; par ailleurs, on l'enjoint de faciliter la circulation de la main-d'œuvre, d'assurer le maintien de la loi et de l'ordre et de laisser opérer les dynamiques individuelles selon les lois du marché et les exigences de la productivité. N'est-ce pas là l'essence même du capitalisme libertaire?

### La main-d'œuvre est formée de sujets actifs

Le hic quant à la mobilité de la main-d'œuvre est qu'il s'agit de citoyens et de citoyennes, sujets actifs avec une subjectivité et vivant des situations objectives propres qui briment souvent leurs droits. Et ces sujets entrent dans une société composée d'autres sujets actifs avec leur identité, leur mode de vie, leur langue, leur code de communication, leur culture, leurs habitudes de vie, leurs appartenances, etc. L'entrée en scène de nouveaux joueurs dans la dynamique d'une société se fait dans un cadre normatif et dans des situations dont les caractéristiques se veulent objectives, mais dans la pratique, la rencontre de l'étranger provoque des réactions variées dont le spectre très large va de l'acceptation inconditionnelle jusqu'au rejet ou au déni du droit de cité.

Dans la conjoncture québécoise, bien au-delà des partis politiques et comme dans la plupart des pays, différentes positions s'affrontent quant à l'accueil des nouveaux arrivants. Le panorama idéologique s'étend des tendances nationalistes ethnocentristes, voire xénophobes, jusqu'à la mouvance plus progressiste et plus inclusive inspirée de principes de justice sociale et de respect des droits.

C'est dans la dynamique d'une confrontation idéologique



Source : TUAC E-Nouvelles Vol.3 Numéro 23, 2010 : Lutte pour les travailleurs agricoles au Canada

que se vit l'hospitalité dans ses dimensions individuelles, donc subjectives; les rapports interpersonnels jouent un rôle catalyseur entre la participation objective à un travail et la participation à la dynamique sociale. Pour tous ces motifs, force est de considérer la question de l'hospitalité dans une perspective éthique!

### L'hospitalité au cœur de la considération de l'étranger.

La question de l'hospitalité nous ramène à la question de l'identité. Qui nous fait? Qu'est-ce qui nous fait? Quelle part y prend l'Autre? En ce sens, l'hospitalité nous reporte à la conception éthique des rapports entre les êtres humains. Au plan éthique, elle s'applique dans une dynamique constante de confrontation entre l'accueil et le rejet, la compréhension et l'incompréhension, l'isolement social et l'interdépendance, la **reliance**<sup>5</sup> et l'individualisme, etc. Edgar Morin propose les dimensions d'analyse suivantes. Tout d'abord, la **reliance** (le fait de l'interdépendance et la complémentarité obligée entre les êtres humains) comme fil conducteur de l'hospitalité. Puis, la reconnaissance de l'Autre comme être humain et citoyen à part entière. Et enfin, la tolérance et la compréhension.

[Retour Sommaire](#)

Les problèmes naissent de la non-reconnaissance de l'Autre dans sa différence. Quand l'altérité prend le dessus sur la similitude, l'Autre prend la figure de l'étranger au sens où son identité ethnique, nationale ou religieuse devient matière à inquiétude, à questionnement, à stéréotypes, à menace. L'étrangeté suscite l'insécurité, et quand la peur tient lieu de perception, l'esprit s'aveugle et naissent alors l'exaspération, la haine, le mépris et le désir d'exclusion de l'Autre afin d'éliminer ce qui semble la cause de l'insécurité, soit l'inquiétante étrangeté. À l'extrême limite, on en arrive à identifier l'étranger à un sorcier, à un jeteur de sorts, à un diable, voire à un animal. La recherche des points de rencontre sur la base de l'identité commune disparaît au profit du rejet. Par contre, chez l'humain, on retrouve aussi la recherche de points de rencontre, l'ouverture à l'Autre avec son identité spécifique, grâce à sa capacité d'empathie, de sympathie, d'amitié et d'affection.

**Deux dimensions de l'être humain s'affrontent continuellement : la centration égocentrique et la force centrifuge altruiste.**

Dans la dynamique des grands mouvements de main-d'œuvre contemporains, les pratiques séparent plus qu'elles ne relient. L'application rigoureuse des règles magiques du marché devrait permettre, tente-t-on de nous faire croire, de procurer une plus grande liberté aux individus. Pourtant, c'est le contraire qui se produit; la dynamique de la société de consommation contribue à renforcer l'individualisme. Les sources d'angoisse étant très nombreuses, surtout qu'elles apparaissent souvent fondamentales, par exemple, l'isolement social dans la folle aventure de notre course existentielle vers le paradis de la consommation et l'inconnu de notre avenir dans la société.

L'isolement social et la valorisation de l'individualisme dans un univers de consommation matérialiste n'éteignent pas la soif d'amitié, d'amour et de fraternité, antidotes fondamentaux à l'angoisse. En outre, l'indifférence dans l'accueil de l'Autre ajoute

un fardeau de plus à l'angoisse existentielle, surtout s'il est perçu comme une menace. Dans une telle situation, la **reliance** devient un impératif éthique primordial et elle commande les autres impératifs à l'égard d'autrui, de la communauté, de la société, de l'humanité, soit un cadre normatif (lois et règlements), des politiques d'intégration complètes, dynamiques et viables tant au plan du travail qu'au plan social et culturel et, en fin de compte, l'implantation d'une pédagogie collective de l'accueil; les pratiques d'hospitalité au plan collectif et au plan individuel sont à ce prix. Il y a là tout un programme pour un vivre-ensemble qui vise à inscrire l'Autre comme sujet actif dans la dynamique sociale.

« L'éthique, pour autrui, estime Morin, nous demande donc d'abord de ne pas rejeter autrui de l'humanité<sup>6</sup>. » Ce principe implique de ne pas manipuler l'Autre comme instrument et encore moins de le définir et de le traiter comme un objet afin de mieux le mépriser et le dégrader, voire envisager de l'éliminer.

À l'opposé, dans une perspective éthique à l'égard d'autrui, on se retrouve toujours face au besoin fondamental pour chaque sujet humain d'être reconnu, au sens hegelien du terme, c'est-à-dire comme sujet humain actif. En d'autres mots, au-delà des conjonctures politiques et économiques, lorsqu'il est question de l'intégration des immigrants ou des réfugiés, se pose la question des rapports entre les citoyens d'une même société. La dimension subjective et la responsabilité morale de l'accueil de l'Autre deviennent souvent les catalyseurs de l'opinion publique. De fait, il n'y a pas que les rapports interpersonnels qui contribuent à forger la compréhension de l'Autre, mais aussi les médias, les passeurs d'opinions comme les politiciens, les artistes, les intellectuels, les dirigeants d'organismes religieux, les ordres professionnels, les chambres de commerce (depuis quelques années, par exemple, les chambres de commerce réclament des politiques toujours plus souples pour le recrutement de la main-d'œuvre temporaire, etc.). En ce sens, l'hospitalité s'avère un enjeu éthique et politique important.

*L'indifférence dans l'accueil de l'Autre ajoute un fardeau de plus à l'angoisse existentielle, surtout s'il est perçu comme une menace. Dans une telle situation, la reliance devient un impératif éthique primordial et elle commande les autres impératifs à l'égard d'autrui, de la communauté, de la société, de l'humanité, soit un cadre normatif et des politiques d'intégration complètes.*

[Retour Sommaire](#)

Bien que les conditions soient réunies pour en arriver à la compréhension, il arrive souvent que l'ignorance, l'indifférence, voire la propagande empêchent cette compréhension des autres cultures. Avec l'apparition et le développement des nations modernes, nationalismes et chauvinismes ont exacerbé les incompréhensions xénophobes, particulièrement en temps de guerre ou durant les périodes de crise politique.

### En conclusion

Fondamentalement, les déterminismes culturels (idéologies, croyances, etc.) tout autant que les déterminismes idéologiques qui définissent les rapports sociaux deviennent **engrammés** dans notre identité et peuvent conduire au caractère mensonger de notre perception de l'Autre, l'étranger, le travailleur, le réfugié, le migrant, peu importe son nom. Comme le rappelle Morin, « les idées nous manipulent plus que nous les manipulons »<sup>7</sup>, en d'autres termes, nous peinons souvent à comprendre les êtres humains, sujets actifs participant à la dynamique de notre société, qui sont inspirés par d'autres idées que les nôtres. Si nous nous définissons comme étant au centre du monde, nous résistons à la compréhension de l'altérité. Cet obstacle s'inscrit dans la subjectivité profonde conditionnée par un ensemble de déterminismes idéologiques inscrits dans les paradigmes qui dictent le développement de la société néolibérale. En bout de piste, au-delà des conditions objectives des rapports sociaux, l'hospitalité relève d'une certaine complicité avec l'Autre inspirée par notre

capacité à être soi-même avec l'Autre. Il n'est point besoin d'être identiques, mais plutôt solidaires dans la confiance en soi et en l'Autre. En fait, il s'agit d'une reconnaissance de soi dans l'Autre par le partage dans un dialogue libre, avec l'humilité de reconnaître que nous nous connaissons souvent trop mal. L'hospitalité bien comprise va à l'encontre des règles d'airain fondées sur l'individualisme consumériste. En ce sens, elle est subversive. ●

1. Les entrées des immigrants temporaires demeurent relativement plus élevées que celles des immigrants permanents au Québec, soit une moyenne annuelle de 51 423 contre 50 107. Les immigrants temporaires les plus nombreux, soit ceux issus de la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ont enregistré une importante augmentation, passant de 49,1 % à 62,4 % de l'ensemble des immigrants temporaires admis au Québec entre 2007 et 2012. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *L'immigration temporaire au Québec 2007-2012*, page 5.

2. Vastel, Marie. « Travailleurs étrangers : Ottawa va taper sur les doigts de McDonald's », *Le Devoir*, 8 avril 2014, page B-5.

3. Au Canada, la première loi sommaire de l'immigration fut adoptée en 1907.

4. Desrosiers, Éric. « Le mécanisme de règlement des différends pose problème, mais rien d'insurmontable, selon Pierre-Marc Johnson », *Le Devoir*, 10 avril 2014, page B-2.

5. « L'éthique altruiste est une éthique de reliance qui demande de maintenir l'ouverture sur autrui, de sauvegarder le sentiment d'identité commune, de raffermir et de tonifier la compréhension d'autrui. » Morin, Edgar (2004), *La méthode 6 : Éthique*, Paris, Seuil, pages 114-115.

6. Ibid. page 115.

7. Ibid. Page 133.

Retour  
Sommaire

## Exploitation des travailleurs étrangers saisonniers

Le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce au Québec (TUAC) ainsi que l'Alliance des travailleurs agricoles (ATA) ont publié un rapport sur les travailleurs étrangers saisonniers au Canada. Intitulé **La Grande Escroquerie canadienne !**, ce rapport plaide pour le rétablissement des prestations spéciales d'assurance-emploi pour les travailleurs étrangers participant au PTAS. Ce rapport fait suite à la réforme du Règlement sur l'assurance-emploi de 2012 qui restreint l'accès des travailleurs saisonniers aux prestations spéciales de l'assurance-emploi (prestations de maternité, prestations parentales, prestation de compassion).

# L'hospitalité dans la Première lettre de Pierre : centre de la vie communautaire

PAR MARTIN BELLEROSE

Ce texte aborde la question de l'hospitalité avec une approche biblico-théologique. La Première lettre de Pierre est riche en éléments et thématiques propices à alimenter une théologie de la migration.

L'hospitalité est considérée comme une vertu, et l'on considère celui qui la pratique d'une manière ou d'une autre comme vertueux. Dans les grandes religions abrahamiques – judaïsme, christianisme et islam dans toutes leurs tendances –, il en est tout autrement, non qu'y soit nié le côté vertueux de cette pratique, mais plutôt parce qu'elle n'y est pas tout simplement une vertu. Être hospitalier pour le chrétien, comme pour le juif et le musulman, n'est pas simplement une valeur ajoutée à sa foi, cela fait partie de l'essence même de la foi. Aucune communion des croyants n'est possible sans l'accueil de l'autre. Dans le cas du christianisme, aucune communauté ecclésiale n'est possible sans hospitalité, bien que certaines par leur aigreur et leur rigidité culturelle et doctrinale relèvent bien le défi d'exister sans elle. Cela produit une Église moribonde et agonisante dont les exemples pullulent, malheureusement. En proposant une réflexion sur un passage de la Première lettre de Pierre portant sur l'hospitalité, nous voulons nous reconnecter avec un fondement de la foi chrétienne qui, plus qu'une vertu, est la manifestation de la grâce sanctifiante de l'Esprit qui nous permet de vivre en communion.

Le sens attribué au geste d'accueillir dépend des conditions sociopolitiques et historiques dans lesquelles il est posé. L'accueil peut être fait à des individus, des groupes ou en masse, il révèle l'intentionnalité de l'amphitryon<sup>1</sup>, qui dépend de ses propres conditions de vie. Dans le cas qui nous intéresse, soit la Première lettre de Pierre, c'est « l'hospitalité » comme traduction du mot grec *philoxenoi*, composé de *philos* (ami) et *xenos* (étranger). Le mot « hospitalité » tel qu'il apparaît en 1P 4,9 traduit « ami de l'étranger ». Pour comprendre l'exhortation à être ami de l'étranger, il faut saisir le lien qui unit celui qui accueille et celui qui est accueilli. Ce lien



Source: <http://hospitalite.lacimade.org/> - Urgence pour une politique d'hospitalité

dépend directement des motifs du mouvement migratoire, et je sors ici des catégories traditionnelles de refuge politique ou d'immigration économique, non qu'elles ne soient pas valables, mais tout simplement pour risquer une autre approche.

Retour  
Sommaire

## L'hospitalité comme pratique ecclésiale et don de l'Esprit saint

D'abord et avant tout, il est impératif de jeter un œil sur l'ensemble du texte précédemment évoqué, parce que l'hospitalité y est comprise dans un contexte socio-religieux et scripturaire propre.

*<sup>7</sup>La fin de toutes choses est proche. Montrez donc de la sagesse et soyez sobres afin de pouvoir prier. <sup>8</sup>Ayez avant tout un amour constant les uns pour les autres, car l'amour couvre une multitude de péchés. <sup>9</sup>Pratiquez l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmurer. <sup>10</sup>Mettez-vous, chacun selon le don qu'il a reçu, au service les uns des autres, comme de bons administrateurs de la grâce de Dieu, variée en ses effets. <sup>11</sup>Si quelqu'un parle, que ce soit pour transmettre les paroles de Dieu ; si quelqu'un assure le service, que ce soit avec la force que Dieu accorde, afin que par Jésus Christ Dieu soit totalement*

L'auteur est docteur en théologie de la Pontificia Universidad Javeriana de Bogotá, en Colombie.

glorifié, lui à qui appartiennent gloire et domination pour les siècles des siècles. Amen ! (1P 4,7-11)

Les premiers mots de la péricope<sup>2</sup> semblent y donner un ton eschatologique, on annonce une fin du monde qui se réalisera dans un avenir proche. Ici, « fin » ne traduit cependant pas le mot grec eschatos (ultime), mais plutôt le mot telos. Ce mot évoque un but à atteindre, une finalité, qui n'est pas nécessairement la fin de l'histoire. Par exemple, l'Incarnation en Christ et l'humanité renouvelée en lui n'indiquent pas nécessairement qu'après « cet événement » tout soit terminé. Bien au contraire, il marque un but à atteindre, certes, mais il ne s'agit en rien d'un événement ultime.

De plus, la proximité de cette fin dont on parle ici est-elle vraiment temporelle ou ne serait-elle pas plutôt spatiale? En d'autres termes, la fin est-elle imminente parce qu'elle se manifestera dans un avenir proche (temporelle), ou est-elle imminente parce que l'on côtoie déjà cette finalité, ce but à atteindre, et que cette « fin » se vit autour de nous (spatiale)? Je penche personnellement en faveur de la deuxième option, parce que les versets qui suivent décrivent la présence de ce que l'on voulait atteindre. On y décrit un agir ecclésial qui reflète l'idéal communautaire s'exprimant dans l'amour-agapè, la fraternité, à travers les gestes d'hospitalité des membres d'une communauté. Cette hospitalité se concrétise comme don de l'Esprit saint et fait en sorte que l'idéal ecclésial incarne la présence réelle du Christ. Cela n'est-il pas la « fin », le but de la foi chrétienne que le Christ soit présent (à nouveau) dans le monde?

L'imminence du « retour » du Christ ne se manifeste-t-elle pas dans les gestes posés? Si l'on se fie au texte de l'Évangile de Luc et au témoignage des disciples d'Emmaüs, ce serait en effet le cas. Après avoir marché toute une journée avec un étranger, ils ne se rendent compte de qui il s'agit vraiment que lorsqu'il fractionne le pain. De la même façon, les communautés auxquelles s'adresse l'Épître de Pierre ne se rendent compte que le Christ est bien présent que lorsque l'hospitalité y est pratiquée. À ce moment-là, la fin est en effet très proche. D'autant plus que l'hospitalité n'est pas qu'une simple bonne action, elle est la grâce agissante en l'humain, celle que l'Esprit saint, c'est-à-dire Dieu lui-même, communique aux êtres humains.



Association marocaine des droits humains :  
 Conférence de presse sur la situation des migrants- juin 2013

### Territoire de mission ou terre d'accueil?

Dans les différents milieux chrétiens, la question se pose. Ceux à qui l'Épître s'adresse se trouvent-ils en territoire de mission ou en terre d'accueil où ils auraient trouvé refuge? Cette question est importante, elle détermine le sens du texte. S'il s'agit de territoires de mission, l'étranger est un missionnaire venu apporter la « Bonne Nouvelle » (celui qui « sait » vient enseigner). Cette attitude s'apparente à celle des colonisateurs et de leur « mission civilisatrice ». Or, s'il s'agit de terres d'accueil pour réfugiés chrétiens, celui qui s'y réfugie se trouve dans une situation d'exclu qui espère trouver « une patrie » dans la communauté d'accueil. Pour lui, cesser d'être exclu implique qu'il s'intègre dans la communauté d'accueil.

Ce que je suggère ici comme grille de lecture, c'est que les accueillants n'étaient pas des natifs convertis et ceux qui nécessitaient l'accueil n'étaient pas des missionnaires. Tous étaient des chrétiens immigrants fuyant la persécution. Certains étaient arrivés avant et, conséquemment, on les exhortait à accueillir leurs frères et sœurs qui continuaient à arriver. D'ailleurs, il ne faut pas oublier à qui la lettre est adressée, soit les étrangers qui vivent dans la dispersion: *Pierre, apôtre de Jésus Christ; les élus qui vivent en étrangers dans la dispersion, dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie*, (1P 1,1). C'est donc à ceux-ci, à ces étrangers à qui Pierre s'adresse lorsqu'il dit : *Pratiquez l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmurer* (1P 4,9).

[Retour Sommaire](#)

Pour sa part, la réception « colonialiste » de ce texte penche vers l'idée que ceux qui accueillent sont les habitants de l'endroit et ceux qui sont accueillis sont les missionnaires venus évangéliser. C'est souvent la perception que l'on a des premières communautés chrétiennes qui, grâce à une action missionnaire effervescente et soutenue, ont été implantées un peu partout à travers l'Empire romain. On exhorte donc le natif récemment converti à accueillir le missionnaire, c'est-à-dire un chrétien qui possède le savoir sur la foi en Christ. En réalité, chacun impose son modèle de vie chrétienne à sa compréhension de l'idéal kérygmatic<sup>3</sup>, même s'il est persuadé du contraire.

Nous pouvons aussi nous poser la question mentionnée dans le sous-titre de la manière suivante : les buts de celui qui vient comme étranger sont-ils colonialistes? Si tel est le cas, je me ferais porte-étendard de l' « anti-hospitalité », alors que si tel n'est pas le cas, peu importe les raisons de sa venue – répression politique dans son pays d'origine, recherche d'un bien-être économique ou simplement le goût de vivre parmi nous –, l'étranger sera accueilli à bras ouverts. J'ai formulé ma phrase à la première personne du singulier sachant, en même temps, qu'une vaste majorité de personnes vont dans ce sens.

Lorsque dans les siècles passés on voyait des armées étrangères débarquer avec leurs coutumes, argent, pouvoirs, écoles et titres de propriétés, devenant propriétaires et législateurs, il n'y avait aucun doute possible sur les fins colonialistes de l'entreprise. Les difficultés apparaissent lorsque l'intentionnalité de l'étranger ne correspond pas à la perception que l'amphitryon a de son intention. Le missionnaire arrive avec l'intention d'aider, d'éduquer, de soigner, d'évangéliser, mais celui qui le reçoit n'est-il pas justifié de se méfier de ses intentions, qui lui semblent si proches des intentions de ceux qui sont venus le coloniser?

Peut-on s'étonner de la méfiance de ceux qui reçoivent l'immigrant investisseur, à la recherche d'un bien-être et d'une prospérité économique, qui débarque avec ses capitaux et pour seul outil de communication la langue du colonisateur voulant à tout prix maintenir ses pratiques et coutumes comme jadis l'ont fait les colonialistes? Et que dire de l'attitude de l'accueillant, toujours sur ses gardes, voyant une menace là où il n'y en a pas, et n'en voyant plus là où il y en a une, parce que lui-même, éduqué par des institutions issues du colonialisme, a appris à juger selon les barèmes de celui-ci! L'investisseur venu des grandes puissances coloniales sera pour lui le bienvenu, l'ouvrier venu d'un pays jugé « pauvre » sera perçu comme profiteur.

Le colonialisme a laissé des cicatrices encore douloureuses et l'attitude colonialiste partage une frontière nébuleuse avec la bonne foi des personnes. Dans la Première lettre de Pierre, on est aux prises avec ce genre de situation, ou plutôt dans certaines interprétations de la lettre. Une relecture de ce texte qui comprend que le chrétien qui reçoit cette lettre est aussi de condition migrante pourrait contribuer à repenser le sens profond de ce qu'est la communion ecclésiale et placer l'hospitalité, l'accueil de l'autre au centre de notre « vivre-ensemble ». ●

- 
1. Cela renvoie à la figure de l'hôte.
  2. Dans l'exégèse des textes (sacrés ou non), une péripécie désigne un extrait formant une unité ou une pensée cohérente.
  3. Le kérygme (du grec ancien *kérugma*, « proclamation à voix haute », de *kêrux*, le « héraut ») désigne, dans le vocabulaire religieux chrétien, l'énoncé premier de la foi, la profession de foi fondamentale des premiers chrétiens.

[Retour  
Sommaire](#)

# Un engagement envers les personnes réfugiées honoré

PAR JANET DENCH

Janet Dench, directrice du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), s'est vu décerner, le 23 novembre 2013, un doctorat honoris causa en lettres sacrées par le Regis College, école de théologie jésuite de l'Université de Toronto. Pour l'occasion, elle a prononcé une allocution insistant sur le thème du silence. Nous vous partageons son discours qui s'avère un excellent témoignage sur les sources de l'engagement pour la protection des personnes réfugiées. Le présent texte<sup>1</sup> en est la traduction française.

**T**rès Révérend Père Chancelier, représentants de l'École de théologie de Toronto et de ses collèges affiliés, représentant du chancelier de l'Université de Toronto, corps professoral, employés et étudiants du Collège Regis, diplômés, parents et amis des diplômés...

Je suis très privilégiée d'être ici, avec vous, et, surtout, de célébrer une étape importante dans la vie des étudiants qui ont, contrairement à moi, mérité par leur travail le diplôme qu'ils recevront aujourd'hui!

C'est un honneur pour moi de pouvoir souligner avec vous ainsi qu'avec vos professeurs, vos pairs et vos amis tout ce que vous avez accompli.

Bien entendu, l'obtention d'un diplôme est une étape importante de votre vie – c'est l'occasion de contempler tout ce que vous avez réalisé et le chemin que vous avez emprunté pendant vos années au collège. C'est aussi l'occasion d'envisager avec enthousiasme la prochaine étape.

On m'a invitée ici, je crois, en tant que représentante de ceux et celles qui défendent les réfugiés. En préparation à ce que je vais dire aujourd'hui, j'ai pensé à ce que j'ai appris au cours des 25 dernières années au sein de notre communauté.

À cet égard, le thème du silence me semble d'intérêt.

Comme bon nombre d'entre vous l'ont sans doute constaté, le silence se fait souvent plus entendre que les mots. Les choses non dites en révèlent souvent beaucoup plus que celles dites.

Je reconnais que le thème du silence peut sembler illogique étant donné mon rôle, qui consiste à défendre ceux qui doivent faire face à l'injustice et à leur donner une voix. Mais il est aussi vrai que les mili-



Janet Dench reçoit un doctorat honoris causa en lettres sacrées par le Regis College, école de théologie jésuite de l'Université de Toronto, en novembre 2013.

tants sont réputés pour nager à contre-courant.

Lorsque je pense au silence, je pense tout d'abord à ceux qui ont connu une souffrance que les mots ne parviennent pas à décrire.

Comme vous le savez, la souffrance se fait ressentir par son intensité, mais également par sa durée – la douleur peut être vive ou chronique. Même si une chose n'est pas très douloureuse en soi, elle peut devenir dévastatrice si elle perdure. Inversement, un manque, tel que s'ennuyer d'un être aimé, peut être neutralisé, voire annulé, par la joie de revoir l'être aimé en question. Mais si la séparation

Janet Dench est directrice du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR).

[Retour Sommaire](#)

de cet être sévit, la douleur augmente petit à petit.

Les réfugiés, tout comme ceux qui travaillent auprès d'eux, en savent beaucoup sur la souffrance à long terme.

Il me semble que, à un moment donné, le silence s'empare de ceux qui sont détenus depuis trop longtemps, qui sont séparés de leur famille depuis trop longtemps ou qui vivent sans statut depuis trop longtemps. Ce n'est plus de la rage que ces personnes ressentent. Quelque chose s'est brisé, et rien – ni la libération, ni le fait de revoir ses proches, ni des papiers officiels – ne pourra le réparer.

Je pense, en l'occurrence, à un jeune homme qui a vécu dans l'attente pendant des années. Il s'était vu refuser la résidence permanente à cause de règles d'immigration kafkaïennes. Lorsque, au-delà de tout espoir, il se l'est vu accorder, il a subi une dépression.

Je pense aussi à un couple qui se trouvait dans un vide juridique semblable. Le stress occasionné par le long cauchemar lié à l'immigration l'a déchiré, tout en figeant les deux conjoints, malgré eux, dans une étreinte froide et muette.

Ce silence, on le remarque chez ceux qui ont dû attendre trop longtemps. Les mots n'expriment plus ce qu'ils ressentent. Et leur silence rend leur souffrance invisible pour la plupart des Canadiens, qui, toutefois, vivent à leurs côtés.

Parfois, le silence reflète l'impossibilité de faire ou de dire quoi que ce soit. Il y a de nombreuses années, j'ai rencontré un jeune Somalien en détention, et cette rencontre m'a marquée jusqu'à ce jour. Il allait être déporté sous peu, car il n'avait pas eu l'occasion de présenter les raisons pour lesquelles il ne devait pas être renvoyé dans son pays abîmé.

Cette situation me choquait, mais, lui, il restait calme. Si jeune, il acceptait toutefois l'idée qu'il serait ballotté entre divers pays sans qu'il trouve sécurité nulle part. Il m'a parlé quelque temps, puis m'a poliment demandé de pouvoir se retirer pour mettre fin à son jeûne du Ramadan. Je n'ai rien pu lui offrir. Cependant, il m'a offert une grande leçon d'humilité quant aux limites du pouvoir d'intervenir et à la dignité de ceux dont les droits sont violés.

Ensuite, il y a le silence des quémandeurs. Bien souvent, la vie des réfugiés – et surtout la vie dans toute sa plénitude – ne tient qu'à un fil, entre les

maines de pouvoirs souvent invisibles. Gare à la bête!

Je pense à la mère qui se bat contre une bureaucratie sans visage afin de retrouver ses jeunes enfants. Des mois, des années se sont écoulés. Elle a fait parvenir les documents. Elle a envoyé des lettres, mais n'a reçu aucune réponse. On lui a demandé de nouveau d'envoyer les documents qu'elle avait déjà fait parvenir. Les enfants pleurent; ils ont besoin de leur mère, mais la bureaucratie ne les entend pas.

Par contre, la mère remarque que cette bureaucratie est toute ouïe lorsqu'il s'agit d'un bruit pouvant être interprété comme une critique.

Munie d'une dignité sans pareille, elle continue de présenter ses documents formulés avec respect. Et finalement, elle retrouve ses enfants.

Ceux qui défendent les droits des réfugiés sont aussi des quémandeurs et doivent régulièrement faire taire leur indignation s'ils veulent continuer de défendre les intérêts des personnes qui cherchent à se protéger de l'injustice.

Je me demande s'il existe un endroit dans le monde où tous les cris de rage refoulés sont stockés.

Parlons maintenant du silence de ceux dont la vie est menacée et qui doivent se taire de peur que cela n'entraîne des conséquences pour leurs proches, qui vivent toujours dans leur pays d'origine. Combien de fois entendons-nous parler de situations qui méritent d'être dénoncées, mais qui ne le sont pas en raison des risques que cela présenterait pour les personnes concernées?

Par exemple, un homme a été déporté du Canada de façon sommaire et probablement illégale sans avoir eu la chance de présenter une demande de statut de réfugié. Une fois de retour dans son pays, on l'a détenu à titre de prisonnier politique. Ici, au Canada, rendre cette histoire publique pourrait obliger les autorités à assumer leurs responsabilités; toutefois, cela n'aidera en rien la cause de cet homme et risquerait d'accroître le danger auquel il doit faire face dans l'autre pays. C'est pourquoi nous avons gardé le silence.

La honte, aussi, est source de silence. Une femme peut refuser de parler de ce qu'on lui a fait en prison. Cette honte – qui devrait plutôt être assumée par la société – fait en sorte que la femme porte sur ses épaules la culpabilité de ce qu'on lui a fait subir.

*À cause du silence,  
 on ne se rend pas compte  
 que l'expérience des réfugiés  
 est familière à bien des Canadiens.*

Retour  
 Sommaire

Dans d'autres cas, on s'enfuit pour ne pas être persécuté, et cela oblige à passer dans la zone de l'illégalité : à avoir recours aux trafiquants, à traverser des frontières de façon clandestine et à vivre sans papiers. Cela incite aussi les gens à garder le silence.

Il y a trois ans, des enfants, des femmes et des hommes ont atteint la côte ouest du Canada en bateau. Ils s'étaient enfuis pour éviter des violations de droits humains au Sri Lanka. On les a traités de terroristes, de criminels, de trafiquants, de profiteurs et de migrants économiques. On a peu parlé du vécu de ces personnes, de leur parcours long et pénible, des expériences qui les ont poussées à prendre ce risque, de ce qu'elles voulaient et craignaient une fois arrivées au Canada.

Pour de nombreux réfugiés, la période difficile de la fuite et de l'arrivée n'est qu'une transition, brève de préférence, entre la vie laissée derrière et la vie à construire ici. On ne parle que rarement de cette transition, probablement en raison du fait que, dans notre société, on ne permet pas vraiment que de telles histoires soient racontées. Et il ne fait aucun doute que, dans certains cas, les souvenirs sont trop douloureux. Je me demande s'il arrive que cette transition ait un caractère distinct ou sacré et que, pour cette raison, il faut s'abstenir d'en parler avec nonchalance. Peut-être, aussi, que les gens ont peur de la réaction des autres. Seront-ils considérés comme inférieurs en raison de leur statut de réfugiés? Seront-ils, eux aussi, étiquetés « criminels », « terroristes » ou « profiteurs »?

À cause du silence, on ne se rend pas compte que l'expérience des réfugiés est familière à bien des Canadiens.

Et enfin, il y a le silence des témoins.

Comme nous le savons, cela n'a rien de nouveau. Il y a des siècles, on dénonçait ce silence avec ferveur.

*L'Éternel voit, d'un regard indigné,  
Qu'il n'y a plus de droiture.  
Il voit qu'il n'y a pas un homme,  
Il s'étonne de ce que personne n'intercède.*  
Isaïe, 59 :15-16.

Voilà le silence de ceux qui croient ne pas savoir comment prendre la parole et se faire entendre, ils n'en comprennent pas tous les détails. Peut-on se demander s'ils n'ont pas appris davantage en raison du fait qu'ils ne ressentent pas une humanité commune assez forte avec ceux qui ont dû s'enfuir?

C'est aussi le silence de ceux qui comprennent, mais qui s'inquiètent des conséquences occasionnées par le fait d'appuyer publiquement les personnes marginalisées et peu populaires. Ils se demandent si prendre la parole aura un effet néfaste sur leur prestige, leur budget ou leur accès au pouvoir.

...

Mais il n'y a pas que le silence.

Il y a aussi les témoignages publics et courageux de réfugiés qui se savent à risque. Les réfugiés qui prennent la parole pour que progressent non seulement leurs intérêts, mais aussi ceux des autres – et, parfois, ils agissent de façon entièrement altruiste.

Bon nombre de personnes et d'établissements – plusieurs à vocation religieuse – défendent et appuient les réfugiés haut et fort.

Chaque jour, des milliers de personnes au Canada, y compris de nombreux anciens réfugiés, prennent la défense de personnes peu populaires, marginalisées. La plupart du temps, on n'entend pas parler de leurs gestes. Néanmoins, ces derniers résonnent plus fort que les mots. Certaines de ces personnes sont ici, aujourd'hui, et c'est en leur nom que j'accepte l'honneur qu'on me décerne.

À ceux parmi vous qui obtenez votre diplôme aujourd'hui, ainsi qu'à tous les autres présents, je vous souhaite d'être pleinement satisfaits de travailler pour une cause qui, selon vous, est juste et vraie. J'espère que vous aurez la chance de témoigner de la force de l'esprit humain et de la richesse des amitiés nées d'un travail effectué en toute solidarité. ●

---

1. Vous pouvez accéder à la version originale anglaise sous ce lien : <https://ccrweb.ca/en/convocation-address-regis-college>

# L'engagement jésuite auprès des personnes réfugiées : entretien avec Mario Brisson

PAR MOULOUD IDIR

Depuis plusieurs décennies, le Bureau des Missions jésuites a une entente avec le gouvernement québécois pour l'accueil des réfugiés. Il s'agit là d'une participation des jésuites du Québec au réseau international du Service jésuite des réfugiés. Ce texte vise à donner la vision de l'accueil et de l'hospitalité qui anime un tel engagement.

**V**ivre ensemble (V.E.) : Depuis plusieurs décennies, les Jésuites du Québec viennent en aide aux réfugiés venant de partout dans le monde. Expliquez-nous ce qu'est le Bureau des Missions jésuites sur ce plan?

**Mario Brisson (M.B.)** : Depuis plus de 32 ans, le Bureau des Missions jésuites parraine des réfugiés venant de plusieurs pays. Le parrainage des réfugiés a commencé avec l'épisode dit des *boat people* à la fin des années 1970. On parlait à l'époque d'un véritable exode. Ces gens avaient besoin d'aide, et le Supérieur général des Jésuites a demandé à la Compagnie de Jésus de s'impliquer dans ce qu'il désignait comme un nouveau défi à relever et un signe des temps. Cette dernière expression doit être comprise comme la reconnaissance d'événements et d'aspects du monde qui par leur généralisation caractérisent une époque. Ils sont reconnus, à la lumière de l'Évangile, comme étant des signes qui nous permettent de comprendre la présence de Dieu qui s'incarne dans l'histoire. En ce sens, ils invitent les croyants à s'engager pour le bien de l'humanité. Par exemple : le souci de la liberté religieuse, l'entrée de la femme dans la vie publique, le phénomène migratoire qui constitue le plus vaste mouvement humain de tous les temps....

Le Supérieur général des Jésuites de l'époque, Pedro Arrupe, estimait que la Compagnie de Jésus devait tout mettre en œuvre pour soulager la misère et la souffrance que pouvaient vivre les populations migrantes. On peut dire, puisqu'il en est l'inspirateur, que cette exhortation a été à l'origine de ce qui allait devenir le Service jésuite aux réfugiés (JRS). Cette œuvre jésuite s'est ainsi déployée dans plus de 50 pays à travers le monde pour accompagner, servir



Conférence de presse des réfugiés togolais du Camp d'Agamé - Bénin

et défendre les droits des réfugiés et des personnes déplacées de force.

C'est dans cet esprit que le parrainage des réfugiés est né et s'est poursuivi au sein de la Province jésuite du Canada français. Après la tragédie des Vietnamiens, il y a eu la famine en Éthiopie et en Érythrée, et ce fut à leur tour de recevoir notre aide. Un autre épisode fut celui de la guerre de Bosnie. Ainsi, beaucoup de Bosniaques ont été parrainés. Il y a eu aussi le génocide au Rwanda : des Rwandais et des Burundais ont été accueillis. Présentement, nous devons faire face à une tragédie humaine au Moyen-Orient, dont l'une des victimes est la population syrienne. L'ampleur de la crise humanitaire est telle qu'un tiers de la population syrienne est déplacée et que plus de la moitié des maisons ont été détruites. On pourrait s'attendre à ce que le Canada joue un rôle de premier plan dans l'accueil des réfugiés, comme il l'a fait par le passé dans d'autres crises. Cette tragédie nous préoccupe beaucoup.

**V.E.** : Quels sont vos rapports avec le gouvernement québécois sur ce plan?

Mario Brisson est responsable du parrainage des réfugiés du Bureau des Missions jésuites de la Province du Canada français.

**M.B.** : Au Québec, c'est le père Julien Harvey, provincial de l'époque,

[Retour Sommaire](#)

qui a appelé les Jésuites à se montrer généreux. L'appel a été entendu. De nombreux jésuites connaissaient bien le Vietnam pour y avoir séjourné. Ils avaient des amis d'origine vietnamienne. La mobilisation a aussi été facilitée par l'action du ministre de l'Immigration d'alors, Jacques Couture, un compagnon jésuite. Un fonds a été créé par le père Julien Harvey pour le parrainage de familles. L'appel lancé aux paroisses pour les inciter à accueillir des familles a été entendu. Rapidement, le fonds a recueilli près de 200 000 \$.

C'est grâce à une entente-cadre avec le ministère de l'Immigration du Québec que nous avons pu accueillir toutes ces personnes durant les 33 dernières années. Dans les débuts, l'implication du Bureau des Missions jésuites était surtout financière. Les gens étaient entièrement pris en charge. L'engagement avec les parrainés consistait aussi à pallier les besoins matériels et de base pour la première année : le logement, la nourriture pour une famille ou une personne, etc.

**V.E.** : *Comment avez-vous fait pour poursuivre cette œuvre de parrainage?*

**M.B.** : Après cette période, il a fallu changer la manière de faire, puisque nous ne disposions plus des mêmes moyens financiers ni des mêmes ressources. Les nouveaux arrivants ont pu s'appuyer sur ceux et celles qui avaient été parrainés ou d'autres membres de leur propre groupe d'origine. Il s'est créé pour ainsi dire de nouveaux réseaux ou plus justement des communautés d'entraide selon les groupes d'origine des migrants. J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer plusieurs familles afghanes et je me suis particulièrement impliqué auprès de la communauté érythréenne de confession orthodoxe.

Un point intéressant à souligner, les Afghans que nous avons parrainés sont majoritairement de la branche musulmane ismaélite. Les ismaéliens jouent souvent un rôle de premier plan dans les pays où ils résident grâce à leur organisation solide et efficace. J'ai aussi rencontré plusieurs membres de la communauté burundaise, rwandaise. Récemment, je me suis investi

particulièrement auprès des Syriens, compte tenu de l'urgence de la situation. Tout cela contribue à renforcer les liens entre notre service et les communautés d'appartenance des personnes que nous accueillons.

Pour ma part, il m'arrive de faire des démarches auprès d'organismes communautaires ou auprès des agents de pastorale sociale pour obtenir des appuis. Dans la mesure du possible, je me tiens aussi au courant des offres d'emploi qui pourraient être utiles pour l'un ou l'autre, immigrant ou réfugié. À quelques occasions, je dois échanger des informations avec des avocats spécialisés en immigration.

**V.E.** : *Il y a donc des gens originellement accueillis qui vous permettent de poursuivre votre engagement pour l'accueil des réfugiés. En quoi leur parcours migratoire vous permet-il de mieux faire votre travail?*

**M.B.** : L'avantage de ces réseaux réside dans le fait qu'ils nous aident à faciliter l'intégration des réfugiés nouvellement arrivés. Ils mettent ainsi en évidence le rôle des groupes religieux et des ressources qu'ils proposent dans les trajectoires d'installation des nouveaux arrivants. Ce faisant, ils jouent un rôle relais avec la société d'accueil. Les personnes jadis accueillies permettent ainsi au Bureau des Missions jésuites, du fait de la riche expérience ayant ponctué leur parcours migratoire, de devenir une sorte de structure intermédiaire d'intégration de leurs compatriotes. Ils invalident de ce fait, s'il faut se fier à mes observations, le préjugé voulant qu'une telle dynamique confine les nouveaux arrivants dans « des niches et ghettos ethniques ». D'où l'importance de garder des liens avec les réfugiés que nous parrainons.

**V.E.** : *Vous avez parlé de l'intégration des nouveaux arrivants, qu'entendez-vous par là?*

**M.B.** : Pour répondre à cette question, je crois qu'il faut distinguer les amalgames qui peuvent exister dans les esprits autour des notions d'assimilation et d'intégration. Permettez-moi de vous souligner quelques

Retour  
Sommaire

mots d'un texte que je considère comme éclairant et interpellant sur le sujet qui nous préoccupe. L'auteure, Mme Nga, est d'origine vietnamienne; son texte est paru dans le *Bulletin de pastorale sociale de Côte-des-Neiges*<sup>1</sup>. Elle écrit : « Un individu est considéré comme intégré s'il respecte les normes de la société à laquelle il appartient. », car cet individu peut avoir d'autres valeurs sans que celles-ci viennent heurter les normes de sa société d'adoption. Je dois dire aussi que je me méfie des modèles d'intégration qui ne s'attaquent pas aux mécanismes produisant de l'exclusion et qui confinent à la précarité et à la marginalisation. J'ajouterai qu'une personne intégrée en est une qui est partie prenante des réseaux de socialisation de la société d'accueil.

L'assimilation, pour sa part, est le processus par lequel l'individu se fond dans son nouveau cadre social. Cela implique la disparition totale de sa spécificité et la renonciation à sa culture d'origine, et même à sa personnalité.

S'il est vrai de dire qu'un nouvel arrivant ne peut être bien s'il n'est pas intégré dans sa société d'adoption, il est tout aussi important de dire qu'une société ne peut se dire hospitalière si elle ne reconnaît pas la richesse, la culture, les connaissances, les formations des réfugiés et migrants qu'elle accueille. L'intégration concerne autant celui qui accueille que celui qui entre dans une nouvelle société. Ainsi, on peut dire qu'elle est bidirectionnelle. En ce sens, la responsabilité de l'intégration ne doit pas reposer quasi intégralement sur les seuls migrants. Elle est aussi une responsabilité sociale collective. Mais elle induit aussi des conduites et des interactions qui ne peuvent être définies a priori. D'où l'importance de s'attarder aux mécanismes qui produisent de l'exclusion et de la méfiance.

Il ne faut pas perdre de vue la responsabilité structurelle politique et étatique qui découle du fait de recevoir des migrants et réfugiés : il importe en ce sens de concevoir leur installation-implantation comme une responsabilité relationnelle. Certes, le rapport à l'autre et les enjeux identitaires sont importants dans les processus d'installation et d'accueil. Mais il faut les penser en lien avec des éléments structurels majeurs qui soutiennent ces processus d'installation des nouveaux arrivants.

**V.E.** : *Pouvez-vous nous parler de cet espace d'hospitalité qu'est la Fête des Nations que vous célébrez chaque année au mois de janvier?*

**M.B.** : Cette Fête des Nations qu'organise le Bureau des Missions jésuites vise à rassembler dans un cadre festif des personnes ayant pour trait commun d'avoir été parrainées pour s'établir au Québec. Cela se fait depuis 28 ans maintenant. Cet événement souligne non seulement la nouvelle année, mais aussi les liens d'amitié et de solidarité qui se sont créés au fil des années entre les personnes. C'est aussi une occasion de mettre en lien des gens qui ont des origines diverses et qui s'alimentent mutuellement de leur expérience migratoire. Voilà une expérience modeste mais importante de l'accueil qu'il est bon de faire connaître.

Comme chrétien engagé auprès des immigrants et réfugiés, je dirai que l'accueil est un parti pris favorable auprès du migrant. "J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli" (Mathieu 25, 35). Accueillir le migrant, c'est travailler à la promotion humaine.

<sup>1</sup> *Bulletin de pastorale sociale de Côte-des-Neiges* Vol. 11, no. 4, printemps 2013

Retour  
Sommaire



## Exposition sur le hidjab

Le Musée des religions du monde, situé à Nicolet, présente depuis mai 2013, et jusqu'au 7 septembre prochain,

**[l'exposition Et voilà!](#)**

**[Le voile musulman dévoilé.](#)**

dont l'objectif est de briser l'image stéréotypée des femmes portant le foulard islamique.

# La nécessité de mondialiser l'hospitalité : une relecture du roman *Continents à la dérive* de Russel Banks

WOOLDY EDSON LOUIDOR

L'écrivain étasunien Russell Banks (Massachusetts, 1940-) a écrit un roman à succès, *Continental Drift*, (en français, *Continents à la dérive*<sup>1</sup>), paru pour la première fois en 1985 aux États-Unis d'Amérique.

Le thème principal du roman, l'auteur l'a tiré de la réalité de son temps : l'afflux vers Miami de migrants haïtiens (appelés péjorativement *boat people*), au début des années 1980, juchés sur de frêles embarcations et fuyant la misère et la dictature des Duvalier. Un sujet qui faisait la une des nouvelles des principaux journaux étasuniens et du monde à l'époque. Détour romanesque pour penser la mondialisation hospitalière.

Russell Banks s'évertue, par-delà la dimension médiatique tonitruante, à vouloir saisir ce qui a forcé ces Haïtiens à prendre un tel risque et ce que fut l'expérience humaine derrière leur parcours migratoire périlleux. Pour ce faire, dès les premières pages de son roman, Russell Banks situe la migration haïtienne vers Miami dans la foulée des grands mouvements de réfugiés en cours à l'époque, dont « la fuite d'un million et demi de Somalis, hommes, femmes et enfants, quittant avec leurs bestiaux malades et mourants la région d'Ogaden, dans la corne de l'Afrique, détruite par la sécheresse et la guerre ».

De la même manière, il nous invite à embrasser du regard le monde, ce qu'il appelle « le métabolisme de l'histoire », à travers le prisme de ce que nous lisons dans la presse ou apprenons dans les journaux télévisés. C'est comme s'il nous conviait à appréhender, dans les flots de ce métabolisme historique global, l'humanité de « ces pauvres créatures tristes et craintives » fuyant une armée, la misère, l'oppression, bref la mort, et « en quête de nourriture, d'eau et de paix ».

## RUSSELL BANKS CONTINENTS A LA DÉRIVE



ROMAN TRADUIT DE L'AMÉRICAIN PAR MARC CHÉNÉTIER  
LECTURE DE PIERRE FURLAN



[Retour Sommaire](#)

### Une nouvelle approche de la migration

Le romancier narre la vie d'une de ces créatures : une paysanne haïtienne (du nom de Vanise Dorsainville), originaire d'un village de Port-de-Paix, qui fera l'odyssée consistant à se rendre à Miami, accompagnée de son neveu Claude et de son bébé.

L'auteur met en relation le récit de cette vie avec la biographie de l'autre personnage clé de son roman : l'ouvrier étasunien Bob Dubois, réparateur de chaudières dans une petite ville du New Hampshire. Toute la trame du

L'auteur, spécialiste en migration, est professeur de philosophie du droit à la Pontificia Universidad Javeriana et de sociologie à l'Universidad Santo Tomás, à Bogotá, en Colombie.

roman converge vers la rencontre de ces deux personnages centraux appartenant à deux mondes différents, voire asymétriques : une paysanne originaire du « pays le plus pauvre de l'hémisphère » et un ouvrier venant de la nation la plus riche du continent et la plus puissante du monde.

Deux grandes coïncidences uniront leur destin : la décision de chacun d'eux de laisser sa contrée pour aller retrouver ses parents en Floride (Vanise rejoindra son mari et son frère à Miami et Bob Dubois, son frère à Oleander Park). À la suite d'une succession d'échecs dans sa nouvelle vie en Floride et se trouvant au bord de l'abîme économique (après le suicide de son frère Eddie Dubois), Bob acceptera finalement l'offre de son ami Ave Boone : tenter sa chance en transportant de manière illégale des Haïtiens des Bahamas à Miami à bord du bateau *Belinda Blue*. L'un de ces migrants haïtiens qui sera trafiqué par Bob sera Vanise, après que celle-ci eut été astreinte à supporter toutes sortes de déboires et d'abus aux mains des réseaux criminels de trafiquants aux îles Turques et Caïques ainsi qu'aux Bahamas.

### Quête du rêve américain : le monde de Bob Dubois

Bob Dubois sent qu'il est « mort » dans cet endroit sans vie et désolant nommé Catamount, dans le New Hampshire, petite ville industrielle au nord de la Nouvelle-Angleterre. Un mouiroir où il n'a pas d'avenir : il n'est même pas capable d'acheter des patins pour sa fille Ruthie. Devant l'échec de sa vie, Bob Dubois pleure comme un enfant. Il est en rogne contre la destinée. Et face à l'hostilité de la nature : des jours et des nuits de froid et l'obscurité à longueur de journée. Lui et sa femme, Elaine, décident d'un commun accord de déménager pour recommencer leur vie dans une autre ville. Bob choisit la Floride, où vit son frère Eddie, qui lui fait chaque année l'offre de venir le rejoindre pour gérer son magasin d'Oleander Park. Il part en quête de l'avenir.

Dans sa nouvelle vie, il aura des aventures amoureuses avec une femme noire (ce qui le marquera profondément), il sera obligé de « descendre un des deux types noirs qui voulaient se faire le magasin ». Il abandonnera le magasin pour se consacrer à la pêche dans les Keys avec son ami Ave, aidé par

le Jamaïcain Tyrone, à bord du *Belinda Blue*. Cependant, tout se soldera par un échec : sa situation économique empirera, au point que sa femme sera obligée de se chercher un boulot la nuit comme serveuse dans un restaurant.

Bob est tombé dans un trou noir, personne ne peut l'aider. Son frère Eddie, qui a fait banqueroute, s'est suicidé. Son ami Ave lui propose de transporter des Haïtiens des Bahamas vers une plage de Miami, avec l'aide de Tyrone, qui connaît très bien le vil monde des trafics illégaux de la coca et de migrants dans

la mer des Caraïbes. Il a accepté de participer à ce genre de trafic, au lieu de faire la contrebande de la cocaïne venue de la Colombie, à l'instar d'Ave, qui finalement sera appréhendé et condamné par les autorités américaines. Effectivement, Bob a jeté l'ancre sur la côte sud-ouest de l'île de New Providence (aux Bahamas), où il attend la « cargaison », pendant que le Jamaïcain négocie avec les Haïtiens et les conduit à bord du bateau en direction de Miami.

### Quête de l'eldorado américain : le monde de Vanise

De l'autre côté du continent, à Haïti, dans la bourgade appelée Allanche, « située derrière le premier rideau de collines sur la côte nord-ouest, à quelques kilomètres de la route qui relie Port-de-Paix à Saint-Louis du Nord », c'est la pluie qui tombe. Une pluie intermittente. À l'intérieur de la maison, la faim tenaille Vanise, ses enfants et son neveu Claude. Elle n'a pas de bois sec pour faire cuire les patates douces. Vanise n'a rien à manger. Les enfants pleurent. Et Vanise aussi. Qui pis est, le chef de la police du village, Aubin, vient d'annoncer la nouvelle qu'il a écoutée à la radio: c'est le début d'un ouragan. Aussitôt, le jour est devenu la nuit. Les fleuves sont en crue. Les routes sont coupées. L'hostilité de la nature! Pourtant, le garçon Claude était parti. Ouf! il est enfin revenu à la maison avec un gros jambon qu'il a trouvé dans une camionnette qui a dû être emportée par la boue et dont le chauffeur est mort. Le chef de la police saura que ce sont eux qui ont volé le jambon, qui sûrement devait appartenir à une riche famille de Port-de-Paix. Qu'est-ce qu'ils lui diront? La peur les envahit.

[Retour Sommaire](#)

Claude a une idée : il propose à sa tante Vanise de laisser les enfants et de « descendre vers les villages de pêcheurs à l'ouest de Port-de-Paix et faire nos arrangements avec les hommes qui possèdent des bateaux et transportent les gens aux Bahamas, et puis en Amérique pour que vous puissiez y rejoindre votre mari ». Les deux prennent la route et défient l'ouragan, en emportant les quelques liasses de dollars américains que le mari de Vanise se trouvant à Miami lui avait envoyées pour qu'elle vienne le rejoindre. Au cours de leur long trajet, du nord-ouest d'Haïti aux îles Turques et Caïques, et de là aux Bahamas, Vanise et Claude seront exploités sexuellement aux mains des réseaux de trafiquants. Ils connaîtront la faim, la soif, mais ils auront le courage de poursuivre le rêve américain.

### Rencontre des deux mondes

Ces deux mondes, celui de Bob Dubois et celui de Vanise, se rencontrent finalement à bord du *Belinda Blue*. Un homme blanc, américain, qui ne parle ni le créole ni le français. Des Noirs, haïtiens, timides, taciturnes, mystérieux, qui ne comprennent pas l'anglais. Leur silence et leur passivité effraient Bob, pourtant très gentil à leur égard. Il leur donne de l'eau, des cigarettes, essaie de lier amitié avec le jeune Claude. Quelque chose le rapproche de ces êtres humains, quoiqu'il ne les connaisse ni ne parle leur langue. Il reste un instant confus, avant de retrouver des moments de lucidité, où il fait le procès de l'« Amérique » : « Bob se demande ce que ce jeune Haïtien [Claude] aura à donner pour obtenir ce qu'il veut, ce qu'il a déjà bien pu donner. L'échange n'est jamais régulier, se dit-il, ce n'est jamais un troc équitable. »

« L'Amérique. Au pays des hommes libres, y a rien de gratuit », conclut Bob. Le rêve américain exige bien des sacrifices, conduit même à bien des cauchemars, et bientôt à la mort pour tous ces migrants haïtiens. À l'exception de Vanise ! La quête du rêve américain, c'est ce que Bob a en commun avec ces Haïtiens qui viennent chercher quelque chose aux États-Unis d'Amérique. Il est toutefois déçu, frustré, sans savoir réellement qu'est-ce qu'il cherche, mais il continue toujours à « donner » à l'Amérique. Bientôt, ce sera sa vie qu'il sacrifiera.

Alors que Bob est perdu dans ses pensées, la mer violente a dérouté le bateau. Entre-temps, les garde-côtes américains arrivent. Bob est obligé de couper les feux du *Belinda Blue* ; et le Jamaïcain Tyrone, en dépit de l'opposition de Bob, capitaine du bateau, force les Haïtiens à se jeter en mer. Tous

*Mondialiser l'hospitalité en vue d'humaniser la mondialisation fait partie de la solution; mais avant, il nous faut détruire le monde tel qu'il est, selon le vœu de Continents à la dérive : détruire notre petit monde intérieur, dont nous sommes prisonniers.*

les migrants, au nombre de 15, en majorité des femmes et des enfants, ont péri noyés dans une mer agitée au large de Sunny Isles, juste au nord de Miami; seule Vanise a survécu. Bob Dubois et Tyrone ont pu ramener le bateau dans la marina de Moray Key. Après, ils se sont partagé l'argent, le salaire du sang. Ce-

pendant, quand Bob apprend dans le *Miami Herald* la nouvelle de la noyade des Haïtiens, il ne peut plus supporter l'idée de vivre avec l'argent. Sa femme non plus. Cet homme banal, ordinaire, a pris la décision héroïque de donner cet argent, le signe de sa honte, à la seule survivante qui habite dans la petite Haïti. Vanise, pourtant, refuse de prendre l'argent, « le laissant seul, tout seul dehors, les mains toujours emplies d'argent », jusqu'à qu'il trouve la mort aux mains de quatre hommes. Une mort banale !

### Un roman qui doit « contribuer à la destruction du monde tel qu'il est »

*Continents à la dérive* marque un nouveau « hit dans l'abordage » du thème migratoire, parce qu'il « sabote » et « subvertit » les clichés et tabous en ces temps de mondialisation (où circulent librement le capital, les informations, les marchandises, etc.) et dans un cosmos où tout se meut : les continents, le globe terrestre, l'univers.

Alors, pourquoi la migration d'êtres humains pose-t-elle problème et se termine-t-elle en tragédie dans de nombreux cas, en raison du strict contrôle étatique des frontières et du durcissement des politiques et lois en matière de migration? Surtout quand des populations tout entières (dont des Haïtiens) sont forcées de fuir la famine, la sécheresse et la guerre. Que signifie cette mondialisation qui n'est pas humaine?

[Retour Sommaire](#)

Au lieu d'ouvrir grand les yeux sur le monde extérieur et sur le métabolisme de l'histoire, nous restons enfermés dans « nos médiocres destinées personnelles ». Prisonniers « que nous sommes du battement de nos cœurs humains pris un à un, que tout ce qui se passe sur cette planète est ce qui nous arrive à nous, individuellement, personnellement, secrètement ».

Russell Banks nous rappelle que la migration humaine fait partie de ce vaste mouvement géologique, planétaire, cosmique. Tout se passe, écrit-il, comme si « les créatures humaines qui, par millions, voyagent seules ou en famille, en clans et en tribus, voyagent parfois par nations entières, constituaient un sous-système à l'intérieur du système plus large des courants et des marées, des vents et des climats, des continents à la dérive et des masses de terre qui se meuvent et se soulèvent, s'abrasent et se disloquent ». La migration est aussi inhérente à la condition humaine : tout être humain a le droit de chercher une vie meilleure hors de son lieu de naissance, dans son propre pays (dans le cas de Bob Dubois) ou à l'étranger (dans celui de Vanise).

Près de 30 ans après la publication de ce roman, la terre a tremblé en Haïti le 12 janvier 2010; et ce mouvement géologique a provoqué la migration de plusieurs dizaines de milliers d'Haïtiens partout dans le monde: dans les Caraïbes, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord, etc. Professionnels qualifiés, jeunes, enfants, toutes classes sociales confondues; tous se meuvent, à la dérive. À l'instar des continents. Beaucoup de ces Haïtiens sont victimes du trafic illégal de migrants et de traite d'êtres humains. D'autres ont péri dans la mer des Caraïbes.

La question de fond soulevée par Russell Banks dans son roman demeure jusqu'ici sans réponse : pourquoi la migration d'êtres humains pose-t-elle problème et se termine-t-elle en tragédie dans de nombreux cas, et ce, dans les cinq continents? Mondialiser l'hospitalité en vue d'humaniser la mondialisation fait partie de la solution; mais avant, il nous faut détruire le monde tel qu'il est, selon le vœu de *Continents à la dérive* : détruire notre petit monde intérieur, dont nous sommes prisonniers. Afin de nous ouvrir à l'autre-étranger, venu d'ailleurs, et aussi au monde extérieur en vue de créer une « autre » mondialisation à même de faciliter la rencontre, le partage, l'échange entre les êtres humains, les plus divers et issus de pays et cultures différents.

C'est la seule mondialisation possible, la vraie : il n'y a de monde que pour les êtres humains et là où il existe la pluralité du genre humain, disait déjà la philosophe Hanna Arendt<sup>2</sup>. La mondialisation qui vaudra la peine et dont l'humanité pourra s'enorgueillir à bon droit. La mondialisation hospitalière, se substituant enfin à la mondialisation généralisée des lois du marché : vœu cher au philosophe René Schérer<sup>3</sup> et à une quantité de plus en plus nombreuse de penseurs, d'écrivains, de défenseurs de droits humains et de citoyennes et citoyens d'un peu partout sur le globe.

Retour  
Sommaire

1. Russell Banks, *Continents à la dérive*, Actes Sud, Paris, 1994. Traduit de l'américain par Marc Chénétier.
2. Hanna Arendt, *Was ist Politik? Aus dem Nachlaß*. R. Piper GmbH & Co KG, Munich, 1995
3. René Schérer, *Hospitalités*. Economica, Paris, 2004

#### MIGRATION ET HOSPITALITÉ : REVISITER NOS EXPÉRIENCES D'ACCUEIL

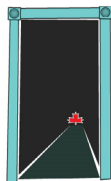
Le Canada, qui a été longtemps considéré comme un « modèle » en matière de politique d'immigration, a pris un tournant décisif vers des politiques plus coercitives et largement utilitaristes. Devant l'indifférence manifeste dont fait preuve l'État, de nombreux groupes et organismes œuvrent toutefois à l'accueil des migrants en situation de précarité et de fragilité. Notre société est riche d'expériences en matière d'accueil et d'hospitalité.

À quelle conception de la citoyenneté nous engage une réflexion sur l'hospitalité et sa mise en pratique? Quelles sont les expériences d'accueil qu'il s'agit de revisiter?

Cette soirée propose de reprendre ces enjeux, et de réfléchir à ce qu'exige le défi de penser une politique migratoire au-delà de la seule logique économique et utilitariste.



Cette soirée est organisée par le secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi et le Comité Migrations de la Province québécoise du Canada français.



Nous en débattons avec :

**Martin Jalbert**, professeur au cégep Marie-Victorin et militant au sein du Collectif éducation sans frontières;

**Victor Piché**, sociologue-démographe spécialisé dans le domaine des migrations internationales;

**Marie-Claire Rufagari**, responsable du volet régionalisation de l'immigration à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

Le lundi 26 mai 2014  
de 19h à 21h30

À la Maison Bellarmin  
25, rue Jarry Ouest, Montréal  
(Métro Jarry ou De Castelnau).

Contribution suggérée: \$5

Renseignements:  
Mouloud Idr  
514 397 5141, poste 243  
midr@cf.qc.ca

www.cjf.qc.ca/ve

## La conférence MIGRATION ET HOSPITALITÉ : REVISITER NOS EXPÉRIENCES D'ACCUEIL du 26 mai 2014

avec :

- **Martin Jalbert**, professeur au cégep Marie-Victorin et militant au sein du Collectif éducation sans frontières;
- **Victor Piché**, sociologue-démographe spécialisé dans le domaine des migrations internationales;
- **Marie-Claire Rufagari**, responsable du volet régionalisation de l'immigration à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

sera disponible sur vidéo en ligne dès lundi 2 juin au :  
[www.cjf.qc.ca/fr/ap/multimedia.php](http://www.cjf.qc.ca/fr/ap/multimedia.php)

# Recension du livre : *L'hospitalité divine : l'autre dans le dialogue des théologies chrétienne et musulmane*

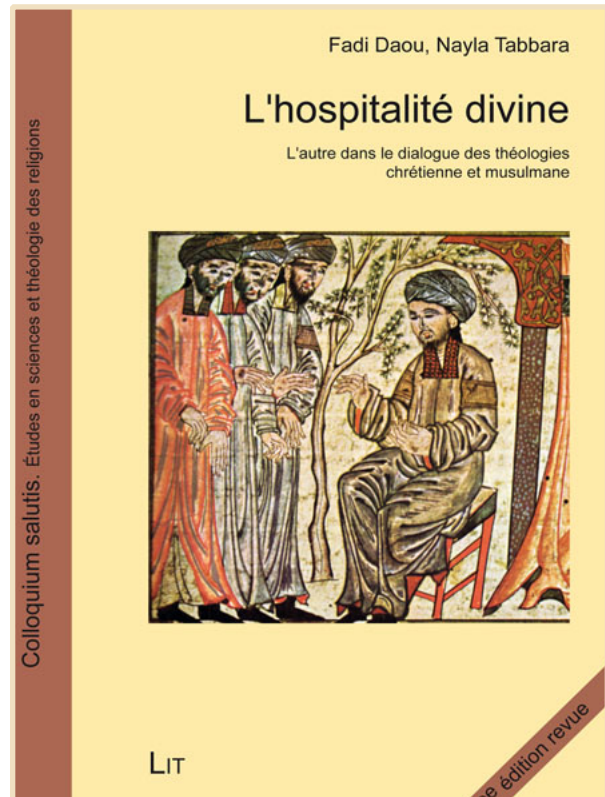
PAR GREGORY BAUM

L'ouvrage ici recensé présente au lectorat un exposé sur la question de la diversité religieuse du point de vue croyant. Il a pour but de clarifier ce qu'avancent la foi chrétienne et la foi musulmane sur l'altérité religieuse. Le défi face auquel ce livre met d'abord la personne croyante est celui d'accepter d'avancer vers l'autre muni, non d'une identité religieuse figée, mais de la conviction que le message spirituel dont l'autre est porteur n'est peut-être pas étranger au plan de Dieu. Une réflexion inédite sur l'hospitalité s'offre ainsi à nous.

**Fadi Daou et Nayla Tabbara**  
***L'hospitalité divine : l'autre dans le dialogue des théologies chrétienne et musulmane***  
**Éditions LIT, Berlin/Vienne, 2013**

Les deux auteurs de ce livre remarquable, Fadi Daou, théologien catholique de rite maronite, et Nayla Tabbara, musulmane, professeure de sciences religieuses, ont créé au Liban en 2006 la Fondation Adyan ([www.adyanvillage.net](http://www.adyanvillage.net)) pour promouvoir le dialogue interreligieux et la solidarité spirituelle dans leur pays et dans le monde. Ils reconnaissent que les conflits entre les communautés chrétiennes et musulmanes, même si leurs causes sont d'origine politique et économique, utilisent les arguments religieux pour inciter l'hostilité entre elles. Même si le dialogue interreligieux ne peut pas, à lui seul, résoudre les conflits qui déchirent le Liban, le respect mutuel entre chrétiens et musulmans et leur foi commune au même Dieu créeront un climat facilitant les négociations politiques.

Dans ce livre audacieux, les deux savants présentent des arguments théologiques montrant que leur tradition religieuse respective est capable de reconnaître la tradition de l'autre ainsi que son origine divine. Ils savent évidemment que le christianisme et l'islam prétendent, tous deux, à une interprétation globale de l'ensemble du réel et de la relation de Dieu avec les hommes, et que, par conséquent, il



[Retour Sommaire](#)

existe entre les deux religions une divergence irrécyclable. Je souligne que les arguments avancés par les auteurs ne sont pas des concessions à l'idéal séculier de la démocratie; leur reconnaissance de l'autre n'est point un compromis nécessaire et inévitable dans une société moderne – démarche condamnée par le Vatican du XIXe siècle comme indifférentisme ou tolérantisme. L'ouverture spirituelle des deux auteurs à la tradition de l'autre se fonde sur une relecture de leurs Saintes Écritures et sur des arguments proprement théologiques.

Fadi Daou présente d'abord la théologie enracinée dans l'âge patristique, récupérée par des théologiens du XXe siècle et adoptée par le concile Vatican II. Cette théologie reconnaît que la Parole de Dieu, incarnée en Jésus

Gregory Baum est théologien et collaborateur du secteur Vivre ensemble

Christ, résonne mystérieusement dans toute l'histoire humaine et s'adresse à la conscience de chaque être humain. Elle a permis au Concile, et plus tard à Jean-Paul II, de voir le Saint-Esprit en action dans les grandes religions, surtout dans l'islam, qui, comme l'Église catholique, adore le Dieu unique.

Ensuite, Daou présente une thèse audacieuse que je n'ai jamais lue dans les livres catholiques traitant du dialogue interreligieux. Il offre des arguments théologiques qui permettent aux catholiques de reconnaître Mohammad comme prophète de Dieu et le Coran comme une Écriture inspirée de Dieu. Ne pouvant pas rapporter, faute d'espace, toute son argumentation, je mentionne seulement le point principal : toutes les alliances que Dieu a faites avec des humains, avec Adam, avec Noé, avec Abraham et avec Moïse, restent valables, même après l'alliance universelle instituée en Jésus Christ. Daou cite à cette fin le concile Vatican II qui a reconnu la validité continue de l'alliance mosaïque pour les juifs. Parallèlement, aux yeux des catholiques, l'islam fait partie de l'économie du salut fondée sur Abraham, l'homme de foi et contestataire du polythéisme. Mohammad voit sa foi au Dieu unique, non pas comme une nouvelle religion, mais comme faisant partie d'une tradition religieuse initiée par la foi d'Abraham. Le Coran reconferme les promesses divines faites à cet homme de foi. Daou ajoute que le Coran a aussi un message pour les juifs et les chrétiens, à qui il rappelle leur héritage abrahamique et donc l'affinité spirituelle entre eux et la religion musulmane.

Dans son troisième thème, Daou évoque les efforts déployés par les théologiens catholiques contemporains pour repenser la mission de l'Église, pour ne plus la voir comme une annonce de l'Évangile visant à convertir à la foi chrétienne les adeptes des autres religions, mais plutôt pour l'interpréter comme un ministère de réconciliation, favorisant une harmonie spirituelle entre les diverses religions et promouvant la paix dans le monde déchiré par la guerre, la compétition sans pitié, la haine et l'indiffé-

rence à l'égard des pauvres et des exclus.

Comme Fadi Daou fait un grand effort pour que son ouverture à l'islam reste à l'intérieur de l'orthodoxie catholique, Nayla Tabarra fait un effort semblable pour que son ouverture au pluralisme religieux et au catholicisme en particulier reste fidèle au Coran et conforme à l'orthodoxie musulmane.

Un premier point important : Nayla Tabarra affirme que le Coran a deux messages, l'un à l'humanité, l'autre aux musulmans. Le message à l'humanité annonce que Dieu a créé les humains par son Souffle et inséré dans leur cœur une orientation, la fitna, cette disposition naturelle qui les incline à se soumettre à la volonté de leur Créateur. Sous l'impulsion de leur fitna, tous les humains deviennent des soumis à Dieu, c'est-à-dire des musulmans au sens large. Les musulmans au sens strict sont les humains qui, ayant cru au message coranique, se soumettent à la volonté de Dieu par leur obéissance aux règles et aux lois divines. Cette double façon d'être musulman montre bien l'ouverture de la foi islamique au pluralisme religieux et culturel de l'humanité.

Dans cette courte recension, je ne peux pas résumer tous les arguments théologiques proposés par Nayla Tabarra. Il est important de noter l'explication qu'elle donne de la structure interne du Coran, lequel rapporte dans ses nombreux chapitres (les sourates), les révélations de Dieu faites au Prophète pendant 23 ans. Ces messages de Dieu font écho à des conditions changeantes de la communauté et révisent certaines positions prises antérieurement. Dans le Coran, les sourates ne sont pas présentées selon l'ordre chronologique; ce sont les savants musulmans qui ont plus tard établi cet ordre, ce qui leur permettait de suivre l'histoire de la révélation à travers ces 23 années. Les savants musulmans avaient l'habitude de distinguer les sourates écrites à La Mecque, la ville où le Prophète et ses compagnons ont été méprisés et même persécutés, et celles écrites à Médine, où la jeune communauté musulmane a pu s'établir paisiblement et où, plus tard, elle a eu des problèmes avec certains groupes de la population de souche. Une analyse pré-

*Fadi Daou présente une thèse audacieuse que je n'ai jamais lue dans les livres catholiques traitant du dialogue interreligieux. Il offre des arguments théologiques qui permettent aux catholiques de reconnaître Mohammad comme prophète de Dieu et le Coran comme une Écriture inspirée de Dieu.*

[Retour Sommaire](#)

cise de ces sourates a convaincu Nayla Tabarra que, pour comprendre l'évolution de ce que le Coran dit sur la relation de l'islam au judaïsme et au christianisme, il faut distinguer trois périodes différentes, une au séjour à La Mecque, et deux pendant le séjour à Médine.

À La Mecque, le Prophète, conscient que sa religion était fondée sur la foi d'Abraham et que le judaïsme et le christianisme étaient aussi des traditions issues de la foi d'Abraham, se voyait en solidarité avec eux, espérant même que les juifs et les chrétiens se joignent à son mouvement. À Médine se sont présentées des difficultés : une crise à l'intérieur de la communauté musulmane causée par « les hypocrites », puis des conflits avec certains groupes juifs et chrétiens, auxquels le Prophète a adressé des paroles dures. Nayla Tabbara souligne que le Prophète fait ses accusations contre certains groupes juifs et chrétiens, jamais contre les juifs ou les chrétiens en général.

Par la suite, Nayla Tabbara montre que, dans les dernières années à Médine, le Prophète reçoit des révélations présentant le pluralisme religieux comme une réalité historique voulue de Dieu et demandant

à tous les croyants de rivaliser en bonnes œuvres: « Si Dieu l'avait voulu, Il aurait réuni tous les humains dans une seule communauté; ne sois donc pas au nombre des ignorants »; « Si Dieu l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté, mais il en est ainsi afin de vous éprouver en ce qu'Il vous a donné. Rivalisez donc dans le bien »; « Ô vous les gens, Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femme, Nous vous avons répartis en nations et en tribus pour que vous vous connaissiez mieux ». Nayla Tabbara voit dans cette compréhension du pluralisme religieux la révélation ultime faite par Dieu dans le Coran.

Comme je l'ai dit au tout début, il s'agit d'un livre extraordinaire. Dans son avant-propos, Jean-Marc Aveline, directeur de l'Institut catholique de la Méditerranée à Marseille, dit que c'est un livre rare. Ce livre ne s'adresse pas uniquement à des spécialistes; il s'adresse plutôt aux chrétiens et aux musulmans qui aiment leur religion, qui sont malheureux des conflits actuels entre de nombreux chrétiens et musulmans, et qui espèrent qu'une meilleure connaissance de ces deux religions conduira à une réconciliation. ●



Nous vous invitons à prendre connaissance de la fiche *Les enjeux du travail migrant temporaire au Québec et au Canada* produite par le Centre international de solidarité ouvrière, CISO.



Ce document vous introduit à différents programmes gouvernementaux en matière de recrutement des travailleurs temporaires étrangers. Le phénomène de la migration temporaire est en croissance au Canada. Ce virage en matière de politiques d'immigration, loin d'être un hasard, s'inscrit plutôt dans la logique de la mondialisation. En effet, ces programmes permettent l'embauche de travailleuses et de travailleurs à coûts très minimes, dans des secteurs qui vivent des pénuries de main-d'œuvre importantes en raison des conditions de travail difficiles qui y prévalent. Voir : <http://www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/CISO-Fiche-B2.pdf>

Retour  
Sommaire

## Recension du livre : *Le Québec expliqué aux immigrants*

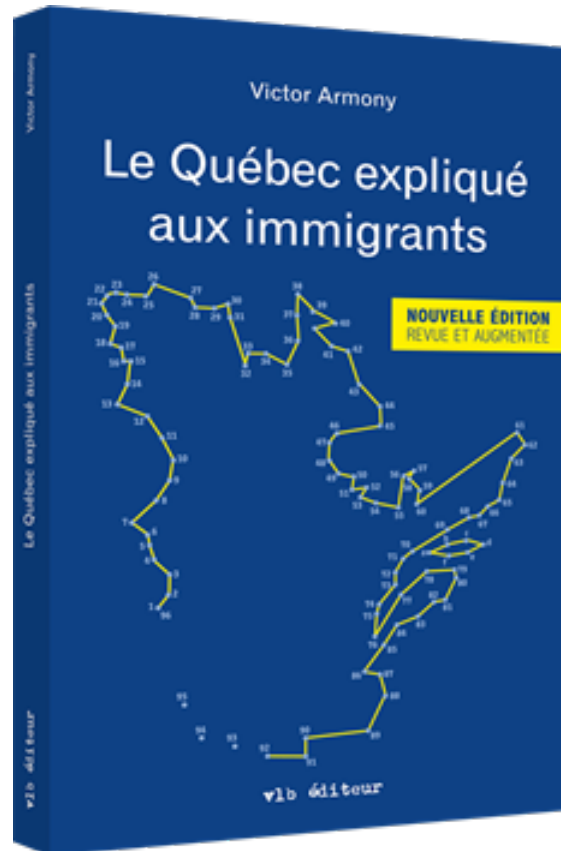
PAR GREGORY BAUM

*Le Québec expliqué aux immigrants* se veut une analyse sociologique en quatre temps : le Québec face au monde, face à lui-même, face au Canada et face aux immigrants. L'auteur puise dans ses propres expériences et analyses et examine les caractéristiques distinctives de la société québécoise dans le contexte canadien, le statut de la langue française, le projet de souveraineté et les rapports, parfois tendus, entre la majorité et les minorités. Mais ce Québec que l'auteur tente de saisir est aussi celui que les Néo-Québécois embrassent, rejettent et contribuent à refaçner.

**Victor Armony,  
Le Québec expliqué aux immigrants  
(nouvelle édition),  
Montréal, VLB éditeur, 2013**

Quelle idée brillante d'écrire un livre expliquant la société québécoise aux immigrants! Les personnes qui arrivent ici pour s'y installer ont des difficultés à comprendre la vie de la société québécoise : le débat public, la préoccupation nationaliste, les partis politiques, les coutumes sociales et les barrières culturelles ayant tendance à marginaliser les nouveaux arrivants. L'auteur de ce livre est arrivé au Canada en provenance de l'Argentine; il a fait un doctorat en sociologie à Vancouver et, depuis 2000, il est professeur de sociologie à l'UQAM.

Le livre de quatre chapitres est rempli d'informations intéressantes. Le chapitre 1, « Choisir le Québec », analyse les raisons pour lesquelles les gens choisissent le Québec comme la société où ils veulent vivre. Le chapitre 2, « En français, dites-vous? », explique pourquoi le français est devenu la langue officielle du Québec et les problèmes que cela cause aux anglophones et aux allophones. Le chapitre 3, « La question nationale pour les nuls », présente le grand débat des Québécois autour de leur identité collective et de leur avenir. Le chapitre 4, « Montréal. qc.ca », introduit le lecteur à la réalité complexe de Montréal, ville d'une vitalité créatrice, malgré ou en raison des conflits sociaux, culturels et linguistiques en son sein.



[Retour Sommaire](#)

Armory ne cache rien. Il nomme les grandes réalisations de la société québécoise, comme la démocratie, la charte des droits et libertés et l'esprit égalitaire, mais mentionne aussi le côté sombre, les courants xénophobes, les incidents racistes, les préjugés populaires et le haut taux de chômage parmi les Québécois d'origines arabe et haïtienne. Dans plusieurs parties du livre, l'auteur met l'accent sur ce côté sombre de la société québécoise, mais une lecture attentive nous permet d'y trouver également beaucoup de phrases qui expriment l'appréciation et même l'admiration de l'auteur pour le Québec. « Je me réjouis de l'énorme capacité d'inventivité et du goût d'expérimenter dont cette société fait preuve au moment de faire face à l'enjeu du pluralisme. » (p. 250) Il écrit : « Si j'ai un conseil à donner à mon ami néo-québécois, c'est de participer le plus pleinement possible à ce débat – d'abord par l'écoute

attentive et respectueuse –, en gardant l'esprit ouvert et en refusant de tomber dans le piège des certitudes absolues et des stéréotypes faciles. » (p. 184)

Je connais l'auteur personnellement et je respecte son intelligence et sa sensibilité. Il est un professeur aimé par ses étudiants. Je regrette pourtant de me voir obligé d'écrire une recension assez critique de son livre.

Ma première plainte touche la méthodologie. Il y a des sociologues qui croient qu'on peut comprendre une société en regardant de près ce qui s'y passe dans le présent, en interviewant les gens dans la rue, en se fiant aux sondages et en analysant le discours du gouvernement. Notre auteur suit cette approche dite scientifique. Mais, selon les auteurs classiques de la sociologie, pour comprendre ce qui se passe dans une société, il faut tenir compte de son histoire. Pour comprendre pourquoi on parle français au Québec et anglais en Ontario, et pour interpréter les débats politiques et les divers courants de l'opinion publique, il faut prendre en considération l'histoire de ces sociétés.

Je regrette donc que notre auteur introduise les lecteurs à la société québécoise sans aucune référence à la fondation du Canada et à son évolution politique. On trouve une brève allusion à la conquête britannique de 1760 à la page 53, une première allusion à la Révolution tranquille à la page 72, et une description de l'infériorisation expérimentée par les Canadiens français du Québec aux pages 95-97. Il faut attendre la page 132 pour lire un bref récit historique de l'évolution politique du Québec amorcée par la Révolution tranquille. L'absence, dès le commencement, de cette perspective historique empêche les lecteurs de comprendre le pourquoi des attitudes, des opinions, des comportements et des débats des Québécois et des Québécoises.

Ensuite, je dois mentionner deux lacunes de ce livre, qui faussent grandement la perspective.:

1) L'auteur présente l'effort déployé par les Québécois de souche pour protéger et promouvoir leur culture comme une domination exercée par la majorité. « L'étranger qui lit les journaux remarque tout de suite l'égoïsme de la politique québécoise : tout enjeu social, économique ou culturel, peu importe sa nature, est ramené tôt ou tard à son lien à la question nationale. » (p. 182). L'auteur fait abstraction totale du fait que, à côté des droits de la personne, il y a le droit collectif des peuples. Une fois seulement, à la page 183, il mentionne que

*C'est cette tension entre le droit collectif et les droits de la personne qui génère les grands débats au Québec sur la gestion du pluralisme. Il ne s'agit pas d'un conflit entre l'égoïsme de la majorité et les libertés des minorités, mais plutôt d'une joute honorable pour arriver démocratiquement à une réconciliation entre le droit collectif et les droits individuels.*

le droit collectif du peuple québécois est défendu dans l'œuvre philosophique de Charles Taylor et de Will Kymlicka, mais il ne mentionne pas les pactes des Nations Unies de 1966 qui reconnaissent le droit des peuples à l'autodétermination culturelle, économique et politique. Ce droit implique par ailleurs l'obligation de ces sociétés à respecter les droits et les libertés des personnes.

Cette évolution du droit international a beaucoup encouragé les Québécois. À titre d'exemple, dans leur message du 15 août 1979, sur l'avenir du peuple québécois, les évêques du Québec reconnaissent le droit du peuple québécois à l'autodétermination culturelle et politique, en se référant, entre autres, à l'évolution de la conscience morale de la communauté mondiale. Il va sans dire que les évêques ne disent pas aux catholiques comment ils doivent voter au référendum de 1980; ils offrent plutôt des réflexions éthiques sur les enjeux de la société à bâtir. Ils disent premièrement que le peuple québécois ne se compose pas seulement des Québécois de souche mais de tous les citoyens du Québec et, deuxièmement, que la société doit trouver un compromis équitable entre le droit collectif et les droits de la personne.

[Retour Sommaire](#)

C'est cette tension entre le droit collectif et les droits de la personne qui génère les grands débats au Québec sur la gestion du pluralisme. Il ne s'agit pas d'un conflit entre l'égoïsme de la majorité et les libertés des minorités, mais plutôt d'une joute honorable pour arriver démocratiquement à une réconciliation entre le droit collectif et les droits individuels. Même si ce débat important est souvent déformé par l'arrogance et le mépris de l'autre, il est la seule voie pour réaliser la justice au Québec. Dans le récent débat sur la Charte des valeurs québécoises, le Centre justice et foi s'est opposé fortement au projet de loi 60, mais il a refusé de qualifier le gouvernement péquiste de raciste ou de xénophobe, comme l'ont fait certains journaux; il s'est engagé plutôt dans un effort démocratique pour arriver à un équilibre plus juste entre la laïcité de l'État et la liberté religieuse des citoyens.

2) L'auteur souligne que plusieurs leaders d'opinion au Québec se prononcent contre le multiculturalisme, en particulier Bernard Landry, Louise Beaudoin et Mathieu Bock-Côté. Ce qu'il ne dit pas, c'est que la politique fédérale du multiculturalisme a été rejetée par tous les gouvernements québécois, fédéralistes ou non, depuis 1971. Tous les partis politiques étant d'accord sur le fait que l'État du Québec, ouvert au pluralisme ethnoculturel, doit en même temps protéger et appuyer la culture d'accueil.

Ce droit collectif a été reconnu plusieurs fois par des décisions de la Cour suprême du Canada. Le gouvernement québécois a adopté une politique interculturelle qui favorise le dialogue et la coopération entre la culture fondatrice et les autres cultures, un processus sensé et enrichissant pour tous. La justice au Québec a une double tâche : ouverture au pluralisme ethnoculturel et protection de la culture d'accueil. Ce qui est triste et mérite d'être fortement critiqué, c'est le peu d'effort que le gouvernement fait pour la réalisation de sa propre politique. Cette double tâche de la justice est assumée par des organisations de la société civile, comme le Centre justice et foi et son secteur Vivre ensemble.

Malgré ces lacunes, le livre de Victor Armory apporte beaucoup d'informations et de réflexions utiles. Sa grande valeur réside en ce qu'il décrit et dénonce des situations concrètes produites par l'étroitesse d'esprit, le mépris des autres, la méfiance envers les immigrants, la xénophobie et le racisme. À mon avis, un livre qui explique le Québec aux immigrants devrait contenir aussi une référence à la triste histoire d'oppression des peuples autochtones, une analyse du scandaleux haut taux de chômage chez les immigrants, ouvriers et professionnels, ainsi que la reconnaissance de la contribution remarquable de beaucoup d'immigrants à la culture québécoise, par la littérature, les arts, l'enseignement, la recherche et la participation à la vie civique. ●

[Retour Sommaire](#)

## Travailleurs et travailleuses migrants et assurance-chômage : égalité des droits et discrimination

### PERSONNES-RESSOURCES :

**Noe Arteaga**, Centre des travailleuses et travailleurs immigrants  
**Sibel Ataogul**, avocate en droit du travail  
**Jacques Beaudoin**, MAC de Montréal



**Jeu**di 5 juin à 19 h 00  
au 6839A, rue Drolet (3<sup>e</sup> étage), Montréal

[macmtl@macmtl.qc.ca](mailto:macmtl@macmtl.qc.ca) + [www.macmtl.qc.ca](http://www.macmtl.qc.ca)

